



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



FACULTE DES LETTRES, ARTS ET SCIENCES HUMAINES (FLASH)



ECOLE DOCTORALE PLURIDISCIPLINAIRE (EDP)

« Espaces, Cultures et Développement »



DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES



Filière : Sociologie – Anthropologie

Spécialité : Sociologie du Développement

MEMOIRE DE FIN DU DIPLOME D'ETUDE APPROFONDIE

(DEA)

SUJET

**LES FEMMES FACE AUX CONTRAINTES DU
DEVELOPPEMENT A L'ERE DE LA DECENTRALISATION
EN MILIEU RURAL A DOGBO**

Présenté par :

AGOSSE Yao A. Prudent

Sous la direction du :

Dr. Albert TINGBE-AZALOU
Enseignant-chercheur à l'UAC
Maitre de conférences des
Universités du CAMES

Les membres de Jurys

Président : Dr. Amédée ODUNLAMI (M.C)

Rapporteur : Dr. Albert TINGBE-AZALOU(M.C)

Examineur : Dr. Rock HOUNGNIHIN (M.A)

Soutenu le 03 /03/2015 à l'UAC /EDP/FLASH

Mention : Bien

Note : 14/20

Année académique 2014-2015

SOMMAIRE

INTRODUCTION.....	8
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE, PHYSIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	11
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET PHYSIQUE DE LA RECHERCHE.....	12
CHAPITRE II : APPROCHE CONCEPTUELLE ET ETAT DE LA QUESTION	25
CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	36
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS	45
CHAPITRE IV : FEMME RURALE DE DOGBO ET CHAMP D'INVESTISSEMENT D'ACTIVITES	46
CHAPITRE V : ANALYSE DES PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DE DOGBO DANS LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION.....	54
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS	67
CHAPITRE VI : LA FEMME RURALE DE DOGBO : ACTRICE DU DEDANS ET DU DEHORS	68
CHAPITRE VII: DES RAPPORTS SOCIAUX INEGALITAIRES A LA FEMINISATION DE LA PAUVRETE FINANCIERE	79
CONCLUSION	91
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	94
ANNEXES	99
TABLE DES MATIERES.....	105

DEDICACE

A

- 🌸 Ma maman, la belle AKOUAVI, rien ne peut suffire à rembourser tout ce que je vous dois, particulièrement, je vous dédie ce travail.
- 🌸 Mon épouse Léa et à notre mignonne fille Akpé, recevez ce travail pour toutes les peines subies à cause de mon indisponibilité permanente à vos côtés.

REMERCIEMENT

Nous tenons à remercier tous ceux qui, malgré leurs multiples sollicitations, ont contribué de près ou de loin à l'aboutissement heureux de ce travail.

Nous devons notre reconnaissance au Professeur Albert TINGBE-AZALOU qui, malgré ses multiples occupations à accepter diriger ce travail. Nous lui disons sincèrement merci.

Au corps professoral du Département de Sociologie-Anthropologie, nous ne finirons jamais de témoigner notre gratitude pour les enseignements qu'il nous a donné et qui ont servi à la réalisation de ce document.

Aux populations de la commune de Dogbo, qui ne nous ont pas marchandés certainement leur contribution pour ce travail, nous disons infiniment merci.

SIGLES ET ABREVIATIONS

AGR	: Activité Génératrice de Revenus
BIT	: Bureau International du Travail
CeCPA	: Centre Communal de la Promotion Agricole
CeRPA	: Centre Régional de la Production Agricole
EDSB	: Enquête Démographique et de Santé du Bénin
EMICOV	: Enquête Modulaire Intégrée sur les Conditions de Vie des Ménages
IFD	: Intégration des Femmes au Développement
INPF	: Institut National pour la Promotion de la Femme-Bénin
INSAE	: Institut National de la Statistique et de l'Analyse Economique
MAEP	: Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche
MCA	: Millenium Challenge Account
MCMEEFJ	: Ministère en Charge de la Micro-finance, de l'Emploi et l'Entrepreneuriat des Jeunes et femmes
MDGLAAT	: Ministère de la Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire
MdSC	: Maison de la Société Civile
MESFTPRIJ	: Ministère de l'Enseignement Secondaire, de la Formation Technique et Professionnelle, de la Reconversion et de l'Insertion des Jeunes
OMD	: Objectif du Millénaire pour le Développement
ONG	: Organisation Non Gouvernementale
PDC	: Plan de Développement Communal
PDDI	: Plan Départemental de Développement Intégré
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PNUD	: Programme des Nations Unies pour le Développement
PONADEC	: Politique Nationale de Décentralisation et de Déconcentration
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
TBS	: Tableau de Bord Social

Liste des tableaux

Tableau I: Récapitulation de la source écrite	37
Tableau II: Répartition de l'échantillon.....	39
Tableau III: Extrait du tableau de bord des ressources propres, exercice 2012 ; 2013.....	52
Tableau IV : Effectif des élèves au niveau de l'enseignement primaire dans la commune de Dogbo (années scolaires 2009-2010 et 2010-2011).....	60
Tableau V: Effectif des élèves au niveau de l'enseignement secondaire général dans la commune de Dogbo (années scolaires 2009-2010 et 2010-2011)	61
Tableau VI: Taux de promotion, de redoublement et d'abandon au niveau de l'enseignement secondaire général dans la commune de Dogbo (2009- 2010 et 2010-2011)	61
Tableau VII: Taux de promotion, de redoublement, d'abandon et d'achèvement au niveau de l'enseignement primaire dans la commune de Dogbo (2009-2010 et 2010-2011)	62
Tableau VIII: Effectif comparatif de la représentation des femmes conseillères aux élections communales et municipales de 2003 et 2008.	64
Tableau IX: Données statistiques de la surcharge de travail des femmes de Dogbo.	68
Tableau X: Données statistiques liées à l'utilisation du revenu des femmes dans le ménage.....	71
Tableau XI: Données statistiques liées à la prise de décision au sein du ménage.	75
Tableau XII: Pourcentage des femmes dans la fonction publique selon les catégories socioprofessionnelles de 2000 à 2008	80
Tableau XIII : Evolution de la représentation des femmes à l'Assemblée Nationale de 1995 à 2011.	81

Liste des photos

Photo 1: Des maniocs pelés, prêts à être moulus pour la transformation	47
Photo 2 : Deux femmes et une petite fille en activité de transformation de manioc en tapioca....	47

Liste des figures

Figure 1 : Situation géographique de la commune de Dogbo	18
Figure 2: Surcharge des travaux des femmes	68
Figure 3: Usage des revenus de la femme	71
Figure 4: La constitution des données relatives à la prise de décision.....	75
Figure 5: Pourcentage des femmes parlementaires	82

Résumé

La famille est généralement considérée comme une institution sociale de base, le lieu de production et de reproduction. La femme y est une pièce maîtresse. En dépit des politiques de développement rurales axées sur les conditions de vie de la femme rurale, celle de la commune de Dogbo n'est pas toujours épanouie. C'est pour mieux élucider cet état de chose en mettant l'accent sur l'apport de la femme rurale dans le développement socio-économique de son milieu que cette recherche a été initiée et menée. Mieux, elle se fixe comme objectif d'identifier les différentes activités par lesquelles la femme assume le devenir de son cadre rural de vie. De nature à dominance qualitative, l'étude repose essentiellement sur une démarche déductive. Elle a permis de collecter des informations auprès de 94 enquêtés. Ces derniers sont constitués sur la base des techniques d'échantillonnage non probabilistes. La collecte des informations a fait usage des méthodes et techniques qualitatives.

Il ressort de l'analyse des résultats du présent travail que la femme contribue énormément à la production rurale. Elle s'occupe des activités productrices ou des services rémunérés qui la font vivre de ses prestations (agriculture, élevage, transformations...). De cette contribution de la femme rurale à la vie socio-économique du ménage, on assiste à la cohésion sociale des foyers dont elles sont issues. Et cette harmonisation au sein des ménages apparaît comme une promotion de l'approche "Gender". Par ailleurs, leurs différents rôles au cœur de la vie socio-économique participent de tout point de vue au développement local de la commune de Dogbo. Face aux tendances culturellement lourdes qui sont de véritables obstacles à l'épanouissement de la femme rurale, de meilleures politiques devront privilégier la collaboration de l'homme à toutes les actions de la femme. C'est le gage pour un développement humain et durable au Bénin.

Mots clés : Femme rurale, Genre, Participation communautaire, Développement local, Initiative de développement.

SUMMARY

The family is generally considered like a social institution of basis, the place of production and reproduction. The woman is there a main piece. In spite of the farming policies of development centered on the conditions of life of the farming woman, the one of the township of Dogbo is not always in full bloom. It is to clarify this state of thing better while putting the accent on the contribution of the farming woman in the socioeconomic development of his/her/its middle that this survey initiated and track. Better, she/it sets like objective to identify the different activities by which the woman assumes to become he of his/her/its farming setting of life. Likely to qualitative dominance, the survey essentially rests on a deductive gait. She/it permitted to collect some information by 94 investigated. These last are constituted on the basis of the non probabilistic techniques of sampling. The collection of the information made use of the methods and qualitative techniques.

It is evident from the analysis of the results of the present work that the woman contributes to the farming production a lot. She/it takes care of the activities producers or the gainful services who make live their benefits (agriculture, raising, transformations...). Of this contribution of the farming woman to the socioeconomic life of the household one attends the social cohesion of the homes of which they are descended. And this harmonization within the households appears like a promotion of the approach " Gender ". Otherwise, their different roles to the heart of the socioeconomic life participate all point of view in the local development of the township of Dogbo. Facing the tendencies culturally heavy that are of real obstacles to the blossoming of the farming woman, of better policies should privilege the man's collaboration to the woman's actions. It is the pledge for a human and lasting development in Benin.

Key words: Farming woman, Kind, communal Involvement, local Development, Initiative of development,.

INTRODUCTION

La suprématie des hommes dans les différents secteurs d'activités a été pendant longtemps la caractéristique des sociétés africaines. La violence, les affres de la guerre, la pauvreté, la faim, les maladies et l'analphabétisme refont surface dans la vie quotidienne des femmes. Il a fallu la prise de conscience de la mauvaise situation faite à la femme pour que chercheurs démographes, économistes, sociologues et institutions d'appui au développement se préoccupent des conditions d'existence des femmes et ceci à la faveur de la conférence de l'ONU à Mexico en 1975 sur le développement. Les féministes ont mis en avant les questions particulièrement relatives aux inégalités de sexe et ont lutté en faveur de leurs droits au sein de la société : «l'égalité entre les sexes devient le projet des mouvements de libération de la femme qui soulignent la nécessité d'un double combat dans les sphères domestiques et publique à travers le slogan selon lequel « le personnel est politique » Guionnet & Neveu (2004).

Par ailleurs, le concept « genre », issu du terme anglo-saxon « gender », va émerger. Cette notion, créée dans les années 50-60 par des psychologues américains, est théorisée pour la première fois par la sociologue féministe britannique Ann Oakley en 1972. Elle est élargie à sa dimension politique et culturelle notamment par Joan Scott en 1988 et largement répandue dans le monde anglo-saxon vers la fin des années 90. Le concept genre ne cible pas les femmes comme un groupe à part. Il s'intéresse aux rapports sociaux entre les sexes, à leurs interactions et met en évidence la construction sociale des rôles féminins et masculins ainsi que la hiérarchie qui marque cette forme de relations.

L'évolution historique du Bénin aux plans politique, économique et social s'assimile à celle de plusieurs Etats du Sud. Après son indépendance en 1960, le Bénin a connu plusieurs années de centralisme. Les résolutions de l'historique Conférence de 1990, après la crise socio-économique de la fin des années 1980,

ont fait du Bénin l'un des premiers pays africains à retrouver la voie de la démocratie. C'est le point de départ d'un nouveau mode de gouvernance et de promotion de la démocratie participative à travers la mise en œuvre de la décentralisation : « La décentralisation, écrit Hounmènou (2006), se révèle un facteur de gouvernance et de stratégies de développement local. Elle fait appel à la capacité des populations et des institutions locales à prendre en charge la gestion de leurs propres affaires. Elle est considérée comme un facteur de renforcement des capacités des populations, notamment dans le domaine de contrôle et de participation aux décisions publiques ». Après plus de neuf années d'exercice du pouvoir local, et malgré les efforts consentis par les communes béninoises pour insuffler une dynamique locale de développement, les résultats ne sont pas encore à la hauteur des attentes. Les acteurs sociaux en général et les acteurs sociaux féminins en particulier continuent de végéter dans la pauvreté.

Et pourtant, les observations quotidiennes montrent que les femmes jouent un rôle de premier plan : C'est la femme qui est chargée de l'entretien du ménage, de sa sauvegarde, de la transmission des valeurs culturelles, de la santé et l'éducation du ménage. Les activités domestiques représentent 13,5% de la journée de travail des femmes en ville et 13,6% à la campagne contre 4,3% et 4,5% pour les hommes, selon le Rapport sur le Développement Humain au Bénin, PNUD, 1998. Lorsque l'activité des femmes en tant qu'employée domestique est rémunérée, son activité est comptabilisée comme économique. Cependant, les activités reproductives des femmes dans la sphère domestique ne sont pas comptabilisées économiquement. Selon les données du même Rapport, si les activités domestiques étaient prises en compte, alors le temps d'activité des femmes serait supérieur de plus de 43% à celui des hommes aussi bien dans les zones urbaines que rurales. En conséquence, le fait que ces tâches domestiques soient systématiquement non rémunérées implique une dépendance monétaire au

moins partielle des femmes vis-à-vis de la famille, ou de la communauté. En dépit de tout ceci, elle est reléguée à l'arrière-plan et souffre des pesanteurs culturelles de la société.

Si la décentralisation, c'est aussi l'avènement du Plan de Développement Communal dont les orientations stratégiques s'inscrivent dans une vision prospective, l'élaboration et l'opérationnalisation de cet outil de développement font-elles associer toutes les couches sociales des populations locales? La gestion participative de développement à Dogbo laisse entrevoir des problèmes tels que l'intégration des femmes au développement, la faible implication de celles-ci à la préparation et au suivi des politiques publiques de développement, l'insuffisance d'appui et de promotion des compétences féminines comme forces et atouts de développement. C'est ce qui justifie le choix du sujet de la présente recherche intitulée : « Femmes rurales de Dogbo face aux contraintes du développement dans le processus de décentralisation ».

L'ossature de ce travail de recherche se présente en trois parties : la première partie est consacrée au cadre théorique, physique et à la démarche méthodologique de la recherche. La deuxième met en évidence les différents résultats obtenus sur le terrain et la troisième s'emploie à l'analyse de ces résultats.

PREMIERE PARTIE :
CADRE THEORIQUE, PHYSIQUE ET
METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET PHYSIQUE DE LA RECHERCHE

A-CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE

1. Problématique

Elle comprend le cadre théorique et conceptuel de la recherche

1.1- Problème

Les Etats africains nouvellement indépendants pour la plupart dans les années 60 s'adonnaient à la planification du développement. Mais les différentes crises de développement qu'a connues ces Etats vont introduire de nouvelles perspectives dans l'élucidation de la notion du développement, c'est à dire dans les implications concrètes du sous-développement. Même le Programme d'Ajustement Structurel (PAS) soutenu par les institutions de Breton Wood qui était beaucoup plus axé sur les réalités macro et micro économiques, donc contribuant à l'amélioration des finances publiques n'a pas pu lui aussi, combler les espérances Senon (2012) :15. En conséquence, une approche plus globale des questions du développement à inscrire désormais dans le long terme sera un impératif. Dans sa communication de tronc commun DEA 2011 sur : « les études prospectives : pourquoi et comment ? » le Pr. AZALOU trouve que *«le développement n'est pas possible si les transformations des comportements et des structures socio démographiques, culturelles et politiques ne sont pas associées aux mesures purement économiques, organisées selon une vision partagée et inscrite dans le temps »*. L'un des enjeux de ces transformations est la gestion participative du développement pour cristalliser les talents, les énergies et les ressources autour d'un objectif commun qu'est le développement. C'est pourquoi la banque mondiale soutient cette logique de participation dans son rapport de 1997. Ainsi, « les programmes publics donnent de meilleurs résultats lorsqu'ils sont exécutés avec la participation des bénéficiaires et lorsqu'ils exploitent le potentiel associatif de la collectivité ».

Depuis le 1^{er} Aout 1960 à nos jours, les gouvernants du Bénin se sont appliqués à mettre en œuvre une pluralité de théories et de paradigmes de développement.

Le processus de démocratisation en cours au Bénin s'est concrétisé par l'élection en décembre 2002 et l'installation en avril 2003 des maires et des élus locaux pour prendre en main la gestion et le développement de leurs localités, dans toutes les dimensions politiques, économiques, environnementales et socioculturelles. Une telle entreprise nécessite un outil de travail fiable pour guider la réflexion et l'action dans une démarche méthodique et coordonnée. C'est la raison pour laquelle les communes doivent se doter d'un Plan de Développement Communal (PDC), consacré par la loi n ° 97-029 du 15 janvier 1999 en son article 84 et qui se définit comme : *« l'ensemble cohérent des programmes et projets de développement visant à atteindre, en adéquation avec les orientations nationales et régionales et au terme d'une période donnée, un but, des objectifs et des résultats définis de concert avec tous les acteurs de développement, ainsi que les stratégies et les moyens nécessaires »* MISD (2003). Dans ces conditions, la notion de genre est une donnée très importante à ne pas occulter.

En effet, le statut de la femme, son rôle et surtout son travail dans la société se révèlent comme des indicateurs liés à la problématique de l'approche « genre » et développement. Il est alors remarqué l'attention sur l'importance à accorder au travail de la femme dans les pays en voie de développement. Ainsi, qu'il s'agisse des Agences de Développement, des centres de recherche ou des Organisations Non Gouvernementales, les avis convergent et les stratégies se multiplient en vue d'une réelle prise en compte de la femme. Malheureusement, ces invitations, mises en garde et injonctions ne semblent pas être entièrement intégrées dans les pratiques quotidiennes et la contribution de la femme au développement n'a pas toujours été appréciée à sa juste valeur malgré les

nombreuses et indéniables tâches qu'elles exercent en tant que mère, épouse, aussi bien dans la sphère privée ou publique de reproduction, qu'au niveau de la communauté en tant qu'actrice sociale. L'anthropologue économiste Boserup (1983) insista sur ce rôle au plan social et économique.

Pourtant, bien souvent, les traditions à travers leur existence ou leur évocation, une mobilité réduite et une insuffisance d'accès à l'alphabétisation au plan de l'éducation et de l'instruction, à l'information et aux ressources font d'elles le groupe le plus marginalisé. Elles sont socialement défavorisées et souffrent souvent de la domination parfois avec ou sans leur complicité. C'est d'ailleurs cette attitude de dénomination que dénonce Beauvoir (1991) lorsqu'elle affirme que : « c'est le code masculin, la société élaborée par les hommes et qui ne prend pas en compte les conditions de vie des femmes qui constituent une source de tourments pour les deux sexes ». Mieux, le potentiel économique et la capacité de travail des femmes rurales restent toujours sous-estimés. D'après le rapport de la FAO (2010), 66% des femmes du monde produisent 44% de la production mondiale agricole. Selon une étude réalisée par les experts en développement dans l'atlas monographique du Bénin (2000), quatre vingt pour cent (80%) des femmes actives se consacrent à l'agriculture. Elles sont également présentes dans les autres secteurs d'activités.

Malgré cet engagement déterminant des femmes à améliorer leurs conditions de vie, « elles continuent de faire face à d'énormes obstacles dus essentiellement à la répartition inégale des tâches et des bénéfices générés à tous les niveaux. La reconnaissance croissante de leurs contributions à la vie économique ne s'est traduite ni par une amélioration sensible de leur accès aux ressources, ni par un accroissement de leur taux de participation aux prises de décisions » Inoussa (2012 :4)

Par ailleurs, selon le Rapport sur le Développement Humain au Bénin (1998), le tiers de la population béninoise (34 %) souffre de la pauvreté

monétaire et près de la moitié (47 %) souffre de diverses formes de dénuement. Les femmes sont bien plus exposées à la pauvreté que les hommes. La composante de l'indicateur de pauvreté non monétaire qui affecte le plus les autres formes de dénuement chez les femmes est, affirme le dossier, le taux d'analphabétisme. Malgré ce handicap, les femmes contribuent à la richesse nationale. Cette contribution apparaît cependant dévalorisée ou à tout le moins sous-estimée par les hommes qui savent créer les cadres inégalitaires. Aussi, devons-nous constater que la volonté affichée du gouvernement à travers la politique nationale pour la promotion du genre et une législation favorable aux droits des femmes n'a pas suffi à établir l'égalité des sexes au niveau politique.

Cette capacité de travail des femmes rurales et leurs conditions sociales de vie ne nous laisse pas indifférent à Dogbo où, la question du genre dans cette société culturellement aja se pose comme ailleurs au Bénin.

En effet, la décentralisation devant induire le développement local, nul ne doit être de trop dans l'édification de la prospérité des communes. Dans cette perspective, la gouvernance locale constitue une opportunité pour la prise en compte de la dimension genre dans le développement. Malgré toutes les stratégies développées, intégrer le genre de façon transversale dans le processus du développement communal constitue un véritable parcours de combattant tant les difficultés sont énormes, celles-ci étant à la fois techniques et socioculturelles.

Si aujourd'hui un nouveau contexte spécifique caractérisé par la participation démocratique, c'est-à-dire celui de la décentralisation administrative est une réalité, les questions qui s'imposent à nous sont les suivantes : quelle est la place qui y est faite aux femmes rurales de Dogbo au plan politique ? quelles sont les difficultés de type culturel qui résistent à l'opportunité d'intégrer le genre et développement dans les pratiques quotidiennes ? Ces différentes interrogations permettront de répondre

fondamentalement à la préoccupation suivante : pourquoi en dépit du rôle qu'elles jouent dans la production de l'économie locale, les femmes rurales de Dogbo n'ont pas eu accès au développement ?

Les trois hypothèses suivantes permettront de répondre à ces différentes préoccupations.

1.2- Hypothèses de travail

1. La faible implication des femmes dans le processus d'élaboration des PDC justifie les problèmes de développement de Dogbo ;
2. L'analphabétisme des femmes rurales de Dogbo explique leur faible représentativité au sein du conseil communal ;
3. L'ascendance paternelle dans les prérogatives sociales détermine les rôles de sexe défavorables aux femmes rurales de Dogbo.

1.3-L'Objectif général

Appréhender les conditions défavorables au développement de Dogbo en général et à l'épanouissement des femmes rurales en particulier face aux défis du développement

1.3.1- Objectifs spécifiques

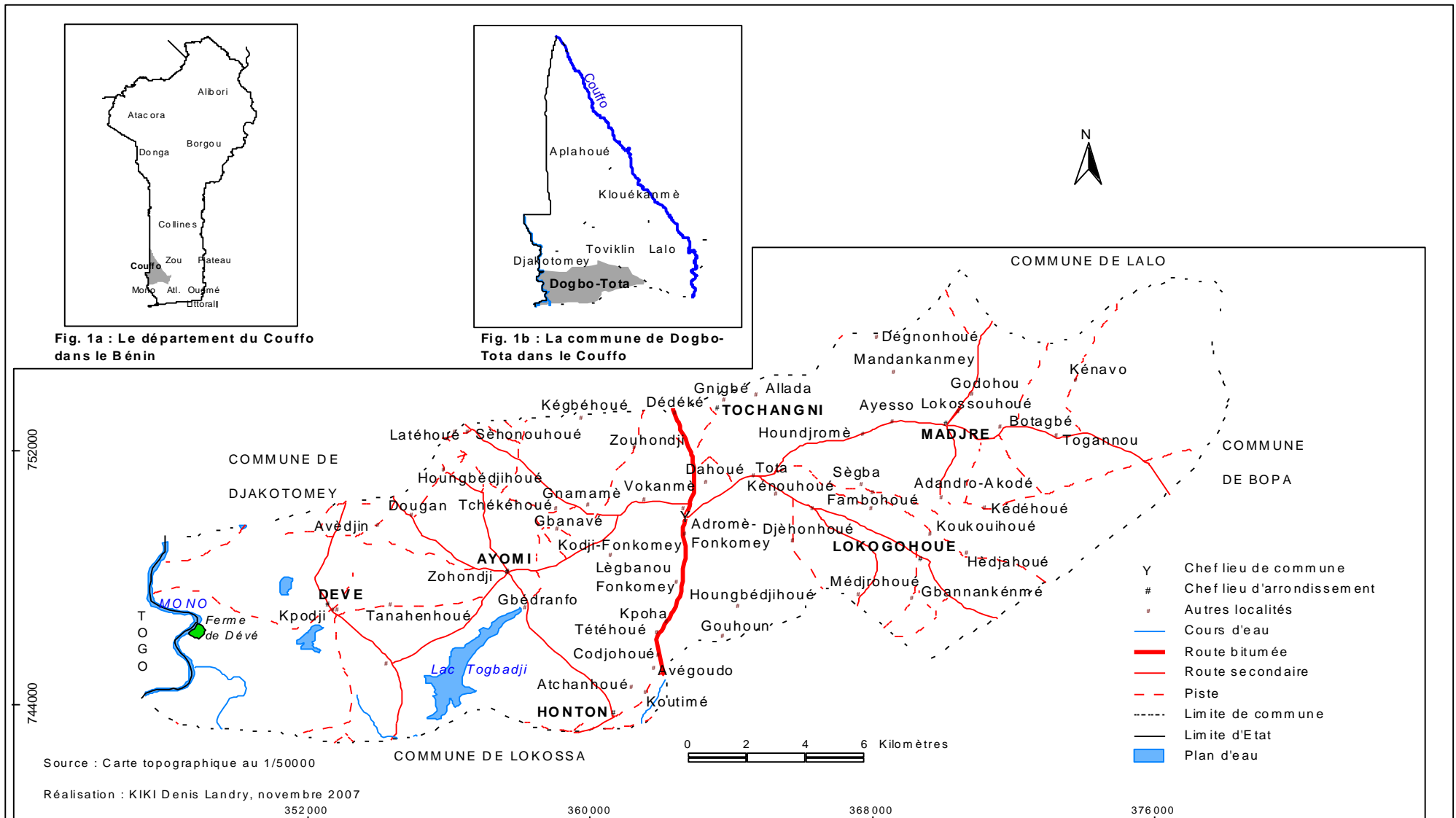
- 1- Analyser les problèmes liés au sous-développement de Dogbo dans le contexte de la décentralisation ;
- 2- Déterminer le niveau général d'alphabétisation afin d'évaluer la place au plan politique des femmes rurales de Dogbo au cours des deux premières mandatures de l'exercice de la décentralisation ;
- 3- Etablir un rapport entre le genre et le développement afin de relever quelques difficultés de type culturel liées aux conditions sociales des femmes.

B-CADRE PHYSIQUE DE LA RECHERCHE

1.4- Délimitation du champ de la recherche

Cette recherche se déroulera dans la commune de Dogbo. Cette dernière se trouve dans le département du Couffo, République du Bénin. Elle est située au Nord par les communes de Djakotomey et de Toviklin, au Sud par les communes de Lokossa et de Bopa, à l'Est par les Communes de Lalo et de Klouekanmey, à l'Ouest par la République du Togo. La commune de Dogbo est peuplée de plusieurs groupes socioculturels du pays et marquée du point de vue religion par la présence de plusieurs religions traditionnelles et modernes. Elle s'étend sur une superficie de 475km² et fait partie de la zone géographiquement homogène dénommée : "*plateau aja*" avec une altitude moyenne de 80 mètres. Sa population selon le RGPH4 (résultats provisoires) est estimée en 2013 à 101870 habitants dont 48297 hommes contre 53573 femmes. Ce peuplement est donc caractérisé par une forte gent féminine. La Commune de Dogbo comprend cinquante-deux (52) villages répartis entre sept (07) Arrondissements, à savoir : Ayomi, Dédé, Honton, Lokogohoué, Madjrè, Tota et Totchangni. La ville de Dogbo-Tota ou Tota est le Chef-lieu de la Commune. Hormis les aja (94,3%) qui sont majoritaires, nous pouvons noter la présence des *Fon* (4,4%), *Yoruba* (0,4%), *Haoussa* et *Mina* (0,8%) selon l'Atlas monographique des communes, 2001.

De nos jours, l'influence des commerçants *Ibo*, venus du Nigeria, témoigne de l'importance des activités économiques. La famille est l'instrument privilégié du conditionnement socioculturel et remplit toutes les fonctions de la vie sociale.



1.5-Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche

1.5.1- Justification du choix du sujet

Nombre de raisons justifient le choix de notre sujet de recherche. On peut les regrouper en deux rubriques : raisons subjectives et celles objectives

➤ *Raisons subjectives*

Nous avons constaté que, de façon générale, les femmes sont laissées pour compte dans la plupart des organisations sociales alors qu'elles contribuent à créer de la richesse nationale. On n'est pas aussi resté indifférent à l'information disponible sur la part de responsabilité familiale qui est la leur. Mieux encore, nous avons constaté que le potentiel économique et la capacité de celles-ci restent sous-estimés voire inexploités. Le rôle qu'elles jouent dans la prise en charge de son ménage paraît inaperçu. Elles constituent les couches les plus vulnérables de la société. Une autre situation a véritablement retenu notre attention. Il s'agit d'une femme qui nous a dit ceci un jour pendant que nous étions entrain de discuter à propos de la destitution d'un ancien maire de la commune : *« vous les hommes, c'est comme cela que vous allez toujours perdre. Quand il s'agit de nous mobiliser pour les activités communautaires telles que les meetings politiques, les différentes cérémonies, vous avez besoin de nous, nous sommes "bons". Mais si c'est pour prendre des décisions qui touchent à la vie de la commune, donc qui touchent notre cadre de vie, nous sommes mises à l'écart. Pire encore, ces décisions sont orientées de façon à nous exclure. C'est comme cela que Dieu aussi est "bon" »*. Un tel état de chose réconforte et mérite qu'on y médite, raison qui sous-tend le choix de notre sujet.

➤ *Raisons objectives*

De nos jours où les politiques en matière de développement local s'inscrivent dans une approche participative d'où l'implication effective des couches sociales en l'occurrence les femmes, force est de constater que dans presque toutes les communes du Bénin, les droits des femmes sont bafoués

surtout dans un contexte de décentralisation où la conjugaison des efforts des acteurs sociaux s'avère indispensable. C'est à cet égard qu'on cherche à explorer les perceptions, les pratiques et les conditions qui sont à l'origine des différences de comportements et d'attitudes observées. L'acquisition d'un tel savoir apparaît comme un préalable indispensable à l'élaboration de solutions novatrices pour favoriser le maintien et la progression des femmes au développement. Par ailleurs, l'extrême pauvreté dans laquelle vivent les populations et, de façon bien plus particulière, les femmes de Dogbo donne à penser. Elle incite à envisager une alternative radicalement positive. Voilà la raison que nous avons à choisir ce sujet.

1.5.2-Justification du choix du cadre de la recherche

Nous avons choisi de travailler dans la commune de Dogbo parce que nous maîtrisons les groupements féminins du milieu suite à notre intervention et notre collaboration par le biais d'une Organisation Non Gouvernementale, dans le domaine de la micro-finance et l'agriculture avec eux. Selon les données recueillies au Ce.R.P.A Couffo, Dogbo regorge un nombre important de groupements féminins dynamiques. Ces femmes, en général se plaignaient de leurs conditions de vie et de travail et l'oubli dont elles ont été victimes en tant que véritables actrices de la production de l'économie locale, de la part des autorités communales de Dogbo. C'est grâce à ce long séjour que nous avons pu observer les conditions dans lesquelles ces femmes exercent les Activités Génératrices de Revenu. De ce fait, nous avons établi les rapports sociaux qui pourraient exister entre ces femmes, leur ménage et la municipalité.

Néanmoins, ce qui est vécu dans ce milieu ne saurait jamais être synonyme de la maîtrise parfaite du milieu car Hegel écrivait que « Ce qui est familier n'est pas pour autant connu » Quivy & al (1995). C'est pourquoi le postulat de la distanciation qui sous-tend toutes recherches scientifiques en sciences sociales apparaît comme un impératif.

1.5.3. L'organisation sociale de la commune de Dogbo

L'organisation repose sur la configuration de la chefferie traditionnelle; même si l'on remarque une existence réelle des dispositifs de la dynamique moderne de ce que l'on appelle aujourd'hui société civile.

De par cette confrontation de la tradition et de la modernité, la culture originale a subi de légères transformations à la rencontre avec d'autres cultures par brassage et par filiation. La base de pyramide sociale est la famille avec un régime patrilinéaire. Si l'organisation sociale traditionnelle de toute la commune est à l'image de celle de Tado comme dans toutes les communes du Mono-Couffo. Il y a toutefois une certaine hétérogénéité dans la composition des populations sur toute l'étendue de la commune. On note de ce fait une légère différence à travers les rites, les cérémonies d'inhumation, les croyances religieuses, les cérémonies de mariage, de sortie du nouveau né, etc.

Par ailleurs, il existe une certaine dynamique associative dans la commune. On distingue des groupes sportifs ou culturels, mais aussi des regroupements plus durables et à caractère économique pour la production agricole ou la transformation des produits agricoles. On note également au niveau de la plupart des arrondissements l'existence d'un certain nombre de groupements de producteurs ou de groupes folkloriques et culturels ou encore de groupes sportifs. Parmi ces groupements, les plus viables et les plus durables sont les groupements de producteurs et les associations de femmes pour la transformation des produits agricoles. On note un dynamisme remarquable au niveau des associations de femmes qui ont la quasi-exclusivité de la maîtrise technologique de la transformation des produits agricoles à l'exception de la production du vin de palme ou de sa transformation en alcool local (le *sodabi*).

1.5.4. Le dynamisme des organisations féminines

Face à leurs conditions de vie très difficiles, les femmes rurales de Dogbo ont pris la décision de s'organiser depuis plus d'une décennie autour de certaines activités génératrices de revenu afin de subvenir à leurs besoins quotidiens et d'assurer leur épanouissement. Cette situation a donné lieu à la création de Groupements Féminins (G.F) ou association de femmes dans la dite Commune. En 1999, on a assisté à une augmentation très remarquable du nombre de groupements et associations de femmes grâce aux interventions des structures d'appui telles que la C.I.P.E.N (Coordination des Initiatives et Projets d'Emplois Nouveaux) du Ministère du Plan.

Aujourd'hui, on peut compter plus d'une centaine de GF et autres associations de femmes à raison d'au moins deux (02) G.F par village. Les activités de ces G.F sont surtout orientées vers la transformation des produits agricoles dont les plus importantes sont :

- la transformation du manioc en gari et en tapioca ;
- la transformation de l'arachide en beignets ;
- la transformation des noix de palme et en huile de palmiste ;
- la fabrication du savon "Acôtô" ;
- la transformation du soja en fromage (Wangash).

1.5.5. L'économie de la commune

L'économie de la Commune de Dogbo est assez dynamique avec un taux d'activité de la population estimée à 70,67%. Bien que l'agriculture soit la principale source de richesse, elle n'emploie que 33,03% de la population active qui se trouve plus concentrée dans le commerce (36,40%) (Mairie de Dogbo, 2008). Dans les différentes branches, les acteurs opèrent presque tous dans le secteur informel, un secteur dominé par la femme. Cette situation rend compte de l'implication de la femme dans le développement économique de son milieu.

- ***L'agriculture***

L'agriculture est de type traditionnel essentiellement spécialisée dans la production vivrière pour laquelle le maïs reste la culture principale. La houe et la machette constituent les principaux outils de travail du sol.

- ***L'élevage***

Le sous-secteur de l'élevage arrive en seconde position en importance dans le secteur rural après celui de la production végétale. En effet, l'élevage est pratiqué par presque tous les ménages. En dehors de l'agriculture, l'exploitation des carrières occupe également une partie de la population active et procure des revenus à quelques ménages.

- ***Le commerce***

En termes d'actifs occupés, l'agriculture est devancée par le commerce (36,40% contre 33,03%) Mairie de Dogbo (2008) qui est animé par une multitude d'acteurs opérant pour l'essentiel dans le secteur informel, en dépit de l'importance du volume des activités et des infrastructures exploitées.

Comme centres de transaction des différents produits, il y a dans la commune trois (03) marchés périodiques dont un à vocation régionale (celui de Dogbo-Tota) et les deux autres de rayonnement local (ceux de Dévé et de Madjrè) qui drainent cependant des opérateurs des communes voisines (Lalo et Toviklin pour Madjrè et Lokossa pour Dévé). Les femmes en sont les actrices principales.

Si la position de grand carrefour régional qu'occupe le chef-lieu de la commune est un atout pour le développement du commerce, le mauvais état des pistes rurales constitue un handicap sérieux, surtout en saison pluvieuse, pour l'écoulement des produits locaux et l'approvisionnement en produits importés des localités difficiles d'accès. On y rencontre souvent des femmes portant des charges énormes de produits vivriers destinés à la vente.

- ***L'artisanat et les petits métiers***

L'artisanat est un secteur gros pourvoyeur d'emplois. Il occupe actuellement la 3^{ème} place derrière l'agriculture et le commerce dans la commune. Dans le domaine de l'artisanat, toutes les trois catégories habituelles de produits se rencontrent dans la Commune de Dogbo : L'artisanat de production, fabriquant des objets utilitaires, largement dominé par la transformation des produits agricoles alimentaires (fabrication du SODABI à partir du vin de palme, le gari à partir du manioc...) ; la vannerie se pratique un peu partout, tandis que la poterie se fait à Adidévo dans l'Arrondissement de Dédé ; l'artisanat de service prédominant dans la Commune de Dogbo avec en tête les minotiers suivis des couturières et couturiers, des soudeurs et des menuisiers et enfin les mécaniciens. L'artisanat présente également un visage féminin. Pour les petits métiers, on y note une division sexuelle.

Au titre des petits métiers, le plus visible et le plus saisissable sur le plan socio-économique est celui des taxi-motos (zémidjan), occupant quelques jeunes hommes dans toute la commune.

- ***Le tourisme***

Pour le moment, il n'y a pratiquement aucune activité touristique dans la commune. Cependant, Dogbo dispose d'un potentiel important en la matière comme le site des hommes à queue dans l'Arrondissement de Lokogohoué et le palais royal d'Ahomey dans l'Arrondissement de Tota.

CHAPITRE II : APPROCHE CONCEPTUELLE ET ETAT DE LA QUESTION

A- APPROCHE CONCEPTUELLE

Il est indispensable de définir certains concepts clés pour mieux cerner tout le sens qu'ils prennent dans ce travail. Il s'agit notamment des concepts: **participation communautaire, initiative de développement, développement local, genre, femme rurale, décentralisation, gouvernance locale.**

La **participation communautaire** est une composante fondamentale des interventions sociales en matière de développement et de réduction de la pauvreté. Elle repose sur un processus dynamique qui permet aux membres d'une communauté d'intervenir dans les décisions institutionnelles visant à changer leur situation de vie (Senon, 2012). Ces décisions peuvent bien concerner la définition des priorités, la prise proprement dite des décisions, la mise en œuvre des actions, et l'évaluation permanente du fonctionnement du dispositif de développement dont a besoin la communauté. Une **initiative de développement** procède de l'approche communautaire. Elle conduit le développeur, tout en considérant la totalité d'une communauté à agir selon les perceptions de la population plutôt que selon celles des dispositifs de développement et des intervenants de type exogène. Donc, la participation communautaire ne saurait être effective sans la prise en compte des diverses formes de perceptions au sein d'une communauté, formes traduites au travers du langage, des croyances et pratiques socio culturelles constituant le socle de la communauté. Elle apparaît comme un processus d'implication et de prise de responsabilités des communautés dans le but d'améliorer leurs conditions de vie tout en recherchant un consensus avec les autres catégories d'acteurs impliqués. L'élaboration d'un consensus international sur l'action en faveur du développement à partir de 1960, est revenue à l'Assemblée Générale de l'ONU qui a contribué à définir des priorités et des objectifs dans le cadre d'une série de

stratégies internationales de développement Bartoli (1999 : 1-14). Le concept de **développement** exprimé en termes de progrès, d'évolution, de croissance, d'épanouissement suppose un processus qui nécessite l'effort des populations à la base. Cette conception exige que des populations concernées soient à la base de tout processus depuis la conception de projets ou programmes jusqu'à leur exécution en passant par leur planification et leur financement. Le développement suppose aussi la sécurité dans l'avenir. C'est pourquoi selon Biaou (2005 :11) « *Le développement est une projection vers l'avenir et donc dans le temps. Il suppose des actions, des dynamiques sociales et une préoccupation de construction du futur pour les générations à venir...* ». **Quand au développement local**, il s'impose comme un compromis qui ne compte pas que des gagnants dans les trois forces en présence. Il consiste en un contrat social et une négociation autour d'enjeux tels que la décentralisation des pouvoirs et la place des divers acteurs dans les instances représentées. Ce compromis, selon Michel Crozier, ne serait rendu possible que par le ciment d'un paradigme social, c'est-à-dire « une sorte de vision de la société relativement partagée, qui imprègne une époque donnée, l'accord sur un certain mode de vie en société, présupposant une certaine conception, du moral, du normal, du désirable » Crozier (2000 :121). Hassane (1999), s'est basé sur les fondements du développement local pour mieux cerner ses objectifs et principales caractéristiques. Selon cet auteur, le développement local est la conséquence de l'effondrement des modèles de développement centralisé et des opportunités qu'offrent les collectivités locales en matière de développement participatif. D'autres fondements pratiques qui sont à la base de l'avènement du développement local concernent l'aggravation de la situation économique et financière de la majorité des pays, surtout celle des pays en développement. Selon le même auteur, les principaux objectifs du développement local sont la valorisation des ressources locales, la création de liens économiques nouveaux et la consolidation des bases économiques d'un système local. Le développement

local peut se définir aussi comme un processus qui vise à construire un mieux-être des populations à l'intérieur d'un espace donné, avec une approche où différents acteurs se rencontrent, échangent et édifient ensemble un projet de société. La population doit être intimement associée dans un tel projet tout en jouant le rôle le plus déterminant en dernière instance Odoubou (2004). Le développement local ne peut donc se réaliser sans une **gouvernance locale**. Celle-ci est l'ensemble des dispositions mises en place par les autorités communales pour une gestion efficace et efficiente de l'action sociale sur un territoire donné. Pour Saya (2006) , elle est l'utilisation du pouvoir dans la gestion des ressources économiques et sociales des entités décentralisées de base ou des organisations associatives en tenant compte des principes de l'éthique et des règles de transparence de leur développement. Pour mesurer le développement, on doit se baser sur plusieurs critères dont le **pouvoir d'achat** de l'individu ou du groupe d'individus. On ne peut ignorer à titre d'exemple, le pouvoir d'achat de la femme dans ce milieu. Il est alors défini comme la capacité financière de la femme rurale de Dogbo à subvenir à ses propres besoins et à ceux de son ménage. Le concept de **genre** traduit donc « ce qui différencie les aspects sociologiquement attribués à l'identité d'un individu, des caractéristiques physiologiques des hommes et des femmes... » Madhu (1999). En clair, l'idée qui ressort de cette pensée est que le genre relève donc du culturel. Il est différent du sexe et n'est qu'un objet d'identification et de catégorisation mâle, femelle et qui constitue le soubassement d'un ménage. C'est la différenciation sociale entre les deux sexes et n'a rien avoir avec le féminisme. Bissiliat (2000) parlera du « sexe socialement construit » qu'il soit féminin ou masculin demeure l'un des composants de l'organisation sociale. Dans ce corpus social, la femme est l'un des acteurs clés. Elle est qualifiée de **rurale** lorsqu'elle habite dans la périphérie, dans un milieu éloigné du milieu urbain. Quand à la notion de la **décentralisation**, elle est perçue comme un moyen permettant d'éviter toute *concentration* des pouvoirs politiques en un

seul organe ou en une seule personne ; « c'est une manière de distribuer et d'équilibrer les différents pouvoirs. La décentralisation du pouvoir n'équivaut cependant pas à une simple déconcentration du pouvoir. Car elle requiert la conjugaison des deux conséquences pratiques de la séparation des pouvoirs: la liberté politique des personnes dans un gouvernement qui se refuse d'être totalitaire et la division du travail politique, pondérée par le recours à la collaboration » Botchi (2008). La décentralisation vise par ailleurs la participation, par le partage du pouvoir de gouvernement entre différents responsables de groupes, chacun s'occupant de la gestion de l'autorité sur la part du territoire national qui lui aura été attribuée. En d'autres termes, la décentralisation est une réalité inhérente non pas au sommet, mais à la base de la société; car elle est la reconnaissance d'une plus grande autonomie des organismes locaux qui se trouvent dans les proches voisinages de la population, l'une des conditions majeures étant que les acteurs sociaux jouissent du droit à la parole dans les affaires publiques. En outre, la décentralisation est un système politique et système de gestion permettant à chaque collectivité locale d'exercer ses compétences à travers des autorités désignées par sa population.

B-ETAT DE LA QUESTION

Le défi auquel font face les Etats africains aujourd'hui est la lutte contre la pauvreté. Elle constitue une préoccupation fondamentale au point de se voir multiplier autour beaucoup de stratégies. Elle est devenue un des objectifs fondamentaux de l'action internationale et des activités des organismes internationaux et bailleurs de fonds. Les différentes actions menées aujourd'hui sont de plus en plus orientées localement afin de pouvoir cerner le concept de pauvreté. Dans une perspective sociologique du développement local, Georges, (2003) pense qu'il existe une relation incontournable entre les communautés, les Etats et les réseaux associatifs dans tout processus de développement. L'intervention sociale est le noyau autour duquel s'effectue le travail social de

restauration des individus, des groupes d'individus et des communautés, affirme Dorvil (2007). Elle se rapporte à une intervention sur le "social" quelles que soient les manières dont on peut comprendre ce "social." Il est donc évident que la mobilisation des populations autour des initiatives de développement doit passer par la participation communautaire. Ainsi, nul ne doit être de trop dans cette mobilisation. Toutes les couches sociales (homme et femme) doivent être associées. Cela renvoie alors fondamentalement à la question de genre.

En effet, l'approche *Genre* stipule que, et l'homme et la femme doivent participer au développement. Elle met en exergue la visibilité du travail de la femme qui se retrouve dans la sphère professionnelle sans abandonner son rôle (reproduction biologique et sociale) qui lui a été conféré dans la sphère domestique par la division sexuelle du travail. De ce fait, elle se doit de concilier deux rôles d'où des interdépendances (interactions) entre les deux sphères ; car le bon fonctionnement de l'un agit sur l'autre et vice-versa.

Dans toutes les sociétés, les hommes et les femmes ont des activités distinctes et ils assument des responsabilités différentes au sein du ménage. « Pendant longtemps, les femmes sont restées au foyer ; elles se retrouvent à l'intérieur des maisons, effectuant des tâches domestiques. Pendant ce temps, les hommes gèrent tout ce qui est extérieur, en partie parce que l'extérieur est jugé 'dangereux' et donc réservé au sexe physiquement plus apte à se défendre. L'expression consacrée en langue fon en dit long à ce sujet : *Gnonnux wessi, sunuglégbénu*, expression qui non seulement sexualise, mais aussi établit une nette démarcation entre la sphère d'activités des hommes et celle des femmes » Fourn (2005).

Mais, aujourd'hui, « Cette image de la femme « huési » (maitresse de maison), habituellement véhiculée par la tradition fon, laisse place à cette femme décidée et engagée à transformer ses conditions de vie. Elles sont en effet convaincues que, ce faisant, elles améliorent leur propre position et

renforcent les valeurs sociales dans une perspective plus largement du développement national » Inoussa (2012 :4).

Pour Decaux (1972), deux tiers des femmes travaillent par obligation, soit parce qu'elles sont seules, soit parce qu'il faut un double salaire au ménage. Les femmes font donc irruption dans un monde vécu comme traditionnellement réservé aux hommes.

« Le développement économique, social et politique d'un pays ne peut se faire sans la participation effective de toutes les couches, notamment des femmes » Fourn (2008). Ainsi, depuis plus de vingt ans et dans toutes les régions du monde, les femmes ont de plus en plus investi le marché du travail hors de la maison. Pour les femmes, production et reproduction sont deux domaines étroitement imbriqués. Les femmes sont donc obligées de concilier leur rôle de femme au foyer avec celui d'agent économique productif. Elles doivent alors effectuer les activités de la sphère domestique et celles de la sphère publique.

Les termes de Artinian & Boccara (1992) en disent long : « Profondément ancrée dans les esprits, l'image de la *superwoman*, celle qui, épanouie dans sa vie affective, brille dans sa vie professionnelle correspond-elle à la réalité? » L'écart entre vie professionnelle et vie familiale se creuse de plus en plus et cela varie d'un secteur d'activités à un autre.

La discussion sur les concepts de production et de reproduction, effectuée dans le sillage de l'ouvrage de Meillassoux (1975) dans *Femmes, greniers et capitaux*, allait permettre aux féministes de participer aux approches critiques du développement tout en s'engageant dans un débat polémique avec les auteurs marxistes qui auraient eu tendance à réduire la reproduction de la main-d'œuvre à sa dimension biologique alors qu'elle a des dimensions sociales Edholm, Harris & Young (1982). Tout en transposant l'analyse de la reproduction et de la production au capitalisme, et en faisant ressortir les dimensions autant sociales que biologiques de la reproduction, ces féministes ont alors perçu toute

l'importance que revêtent les dynamiques de la maisonnée dans la reproduction de l'ensemble des rapports de production et qui situent cette dernière dans la division internationale du travail. La maisonnée est désormais considérée comme un lieu dans lequel les rapports sont profondément inégalitaires et hautement hiérarchisés. Il s'agit de rapports de pouvoir qui, dans la pratique, servent d'appui à la reproduction du capitalisme autant dans ses dimensions économiques que sociales et culturelles.

Les femmes, de par leur rôle dans la société béninoise doivent participer à la mise en œuvre des initiatives de développement. Déjà dans son introduction, Biao (2003) s'est inspiré des nombreux instruments juridiques internationaux ainsi que des stratégies et programmes nationaux visant à garantir l'égalité des droits de l'homme et de la femme et à promouvoir les droits de la femme dans le processus de développement pour constater que malgré cela, « les femmes participent très peu à la vie politique et à la gestion des affaires publiques ». Ces propos sont étayés par la mise en évidence d'indicateurs précis des faibles performances politiques et économiques des femmes. Cette dernière situation est, selon Inoussa (2012 :4), « une conséquence de la discordance entre l'engagement des femmes dans la vie économique et leur représentativité dans les sphères de prise de décisions »

Il rejoint Moko & Agbo (2003) qui évoquent une nécessaire participation des femmes au processus de décentralisation. La réussite de la décentralisation passe par deux défis majeurs selon ces auteurs, tous, faisons le remarquer sont des administrateurs civils. Il s'agit de la promotion de la démocratie à la base et le développement local. Ces exigences impliquent la nécessaire participation de toutes les couches de la population notamment, des femmes. Elles sont remarquables comme couche de part leurs différents rôles. S'agissant de la participation des femmes, ils ont souligné leur faible implication dans le processus de prise de décision, malgré toutes les dispositions conventionnelles et

les instruments juridiques au triple plan international, régional et national, qui tendent à favoriser la promotion de la femme.

Lingen & Nugteren (1991), ont présenté une étude thématique sur l'intégration de la femme dans le développement rural. La première interrogation était de savoir si les femmes ont-elles été prises en compte lors du cycle des projets et de la manière dont elle avait été. Dans tous les cas, ils ont martelé la nécessaire participation de la femme à l'amont et à l'aval de tous projets ou programmes de développement. Les différentes phases d'évaluations, ne devraient les occulter. C'est dans le même ordre d'idées que Tevoedjrè (1978) tente de définir dans les différents domaines politique, économique et socioculturel de nouvelles orientations qui s'ordonnent en un véritable projet de société. Il met ici l'accent sur le statut des femmes qui est selon lui, historiquement inéquitable au Bénin. Ce statut se caractérise notamment, par un déséquilibre considérable entre leur contribution à la richesse nationale et leur capacité à influencer sur les décisions critiques d'allocation des fruits du travail. Revenant dans le domaine agricole pour mieux apprécier le statut de la femme, Nata (2001) fait ressortir dans sa problématique quelques points importants qui évoquent l'accroissement du nombre des structures organisées des femmes rurales, de l'émergence d'association féminines et d'organisation non gouvernementale d'appui aux femmes. Il a plus insisté sur la méconnaissance des droits de la femme et de sa faible participation aux organes de prise de décisions. Il présente toutefois des orientations générales et les stratégies visant à assurer une place équitable aux femmes rurales dans la mise en œuvre des initiatives de développement.

Tevoedjrè (1988) est revenu sur la situation de la femme et son niveau de participation au développement. En considérant les marchés en Afrique comme le central d'approvisionnement des produits dans leur diversité, nous constatons

avec lui que les femmes constituent les véritables acteurs créant de grandes valeurs ajoutées aux recettes internes.

En outre, d'après le RGPH3, les femmes sont les maîtresses du commerce à 88,2% contre 11,8% pour les hommes. Ce qui explique leur forte présence dans les circuits de distribution de produits vivriers et manufacturés, les services de restauration et d'habillement.

En Afrique Noire, selon Botchi (2010), le combat des Femmes pour le développement est fonction d'une arène où les identités ne sauraient se noyer dans des débats d'inégalités, ni genre dans des rapports de domination et de subordination. Ce combat passe nécessairement par la lutte contre l'illettrisme, la corruption et la pauvreté, quelles que soient leurs métamorphoses. Pour le même auteur, les difficultés des femmes à accéder à un développement durable réside dans les différentes formes de leur situation matrimoniale Botchi (2008). Il en vient à catégoriser des obstacles matrimoniaux tel que le mariage par rapt par exemple. Pour lui, la solution viendrait d'un mariage de type consensuel.

«Au Bénin, les performances en matière de développement humain s'obtiennent dans un cadre profondément inégalitaire au détriment des femmes» (cf. Rapport sur le Développement Humain au Bénin, 1998: 16). L'inégalité s'observe à d'autres niveaux. Au plan de la députation, par exemple, seulement 7,3 % des sièges à l'Assemblée Nationale du Bénin en 1996 sont occupés par les femmes. Pour ce qui est de l'impact des femmes au plan de la fonction publique, les femmes fonctionnaires de la catégorie A ne comptaient en 1996 que pour 14,1 %. De plus, l'inégalité se fait beaucoup ressentie dans l'accès aux emplois dans les entreprises modernes. Ainsi, selon une étude réalisée par l'Observatoire de l'Emploi avec l'appui du PNUD en 1997, 10,1% des emplois sont détenus par les femmes dans les entreprises modernes contre 89,9% pour les hommes. L'activité formelle et permanente qui demande beaucoup plus d'instruction et

de qualification demeure le domaine de prédilection des hommes dont le niveau d'instruction reste plus élevé que celui des femmes.

Par ailleurs, dans son analyse des femmes face à la gestion du pouvoir au sein de la famille, Inoussa (2012 :25) trouve que, quels que soient le milieu (urbain ou rural) ou le niveau d'instruction, « les femmes apparaissent comme confinées dans leur dépendance sociale, culturelle et économique ; ce qui fait qu'à bien des égards, elles demeurent subordonnées aux hommes ».

Dans son rapport final sur « L'évaluation de l'application de l'approche genre dans les programmes de développement communaux au Bénin » réalisée dans 44 communes, Dahoun (2013 :58) montre qu'environ un quart des communes visitées ne compte aucune femmes dans le conseil communal. Les femmes ont généralement, poursuit-il, un poids démographique plus important que celui des hommes. Paradoxalement, elles sont exclues des instances décisionnelles. Cette absence dans les instances de prise de décisions ne leur permet pas de défendre convenablement leurs préoccupations spécifiques pour les faire prendre en compte.

Pour Dadjo (2014 :9), intégrer le genre de façon transversale dans les pratiques quotidiennes des acteurs pendant l'élaboration des Plans de Décentralisation et de Déconcentration pose problème. C'est pourquoi il propose que des modalités de cogestion et de fourniture des services publics soient définies de manière à assurer une gouvernance participative incluant des modalités pour une participation effective des hommes et des femmes et ayant pour objectif de délivrer des services de manière équitable aux populations.

Selon le Guide méthodologique d'élaboration des Plans Départementaux du Développement Intégré (PDDI) p.08, le PDDI est en effet « *un outil de planification important qui fait la jonction au niveau déconcentré, entre les interventions de l'Etat sur le territoire national et celles des communes* ». Il s'agit alors d'une déclinaison à l'échelle départementale des politiques

nationales et sectorielles dans tous les domaines. La prise en compte des principes de la planification sensible au genre dans l'élaboration des PDDI s'avère donc indispensable. A cet effet, l'intégration du genre dès la phase préparatoire est déterminante pour la qualité de la prise en compte de la dimension genre dans la suite du processus. C'est pourquoi, selon Dadjou (2014 :8), il est essentiel de s'assurer que tous les acteurs impliqués dans le processus d'élaboration du PDDI partagent la même compréhension en ce qui concerne l'institutionnalisation du genre et connaissent la politique nationale en la matière. Cela pose justement le problème de la compréhension de la notion du genre par les différents acteurs du développement.

Voilà exposée la substance de la documentation effectuée dans le cadre de ce travail de recherche.

CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

La démarche adoptée pour cette étude obéit aux principes méthodologiques des sciences humaines et sociales. Et compte tenu de sa connotation socio-anthropologique, cette recherche est perçue comme « l'étude empirique multidimensionnelle des groupes sociaux contemporains et de leurs interactions dans une perspective diachronique, combinant l'analyse des pratiques et celles des représentations » Olivier de Sardan (1991). Dans une approche aussi quantitative que qualitative, il est opté dans cette recherche la procédure d'utilisation des techniques de collecte d'informations, d'avoir des entretiens, d'écouter, de cerner le sens du discours des différents acteurs face au phénomène et d'appréhender le phénomène dans l'expression de certains indicateurs.

1-Sources de l'enquête

Source documentaires

Cette source est composée de différents écrits alimentant la problématique de la présente étude. Ainsi, en nous fondant sur l'acceptation de Jean-Claude Combessie, selon laquelle « La collecte d'archives documentaires peut être tenue pour un point essentiel de beaucoup de recherches sociologiques et une méthode à mettre en œuvre dès le début avant même le séjour sur le terrain », nous notons qu'il ne peut y avoir une recherche sociologique sans une préalable étude documentaire. Ainsi, elle a été continuelle et a consisté à l'analyser des différents documents de base des différentes politiques mettant en relief la problématique de la question « Femme et Développement » afin de noter l'écart différentiel entre ce qui est dit, ce qui est fait et ce qui reste à faire. C'est tout document sélectionné selon une stratégie précise et traité comme une donnée de la recherche, au même titre que le discours recueilli par les entretiens ou interview. Leur lecture commencée au début de cette recherche, s'est poursuivie jusqu' à la fin. Cette source est composée des ouvrages, des articles, des

rapports de terrain, des travaux de la presse écrite locale de l'environnement à à de Dogbo ou de ses environs, pouvant fournir des informations liées à la problématique posée. Entre temps, la précision de la problématique a permis de mieux cibler la bibliographie de cette étude. La recherche documentaire s'est effectuée dans les bibliothèques et centres de documentation suivants :

Tableau I: Récapitulation de la source écrite

N°	SOURCES	DOCUMENTS	INFORMATIONS
1	Centre de documentation de la FLASH	Mémoires de sociologie-anthropologie	Informations générales, Techniques d'élaboration de mémoires et de la méthodologie
2	Bibliothèque centrale de l'UAC	Livres, thèses, mémoires, articles, revues, colloque et conférence	Etat actuel des connaissances sur la femme et développement, informations méthodologique et bibliographique.
3	Centres de documentation du PNUD, du Ministère de la Famille, de la Direction de la promotion de La femme rurale du MAEP	Rapports de colloque, ouvrages spécifiques, rapports d'étude	Plan Multisectoriel du Développement, Participations de la femme au Développement communautaire, politiques et stratégies du développement rural
4	Centre de documentation de l'Institut National pour la Promotion de la Femme-Benin	Rapports de colloque, Etudes, ouvrages spécifiques, rapports d'études	Participations de la femme au Développement communautaire, politiques et stratégies du développement au niveau local
5	Centre de documentation du MDGLAAT	Rapports de colloque, Etudes, ouvrages spécifiques, rapports d'études	Participations de la femme au Développement communautaire, politiques et stratégies du développement au niveau local

Source : données de terrain 2014

S'en est suivie la relecture des cours sur la recherche méthodologique, Genre et Développement, questions de développement. Les différentes autres sources sont venues compléter et enrichir les informations issues des sources écrites.

2. Population cible et échantillonnage

2.1. Population cible

La recherche porte sur les difficultés de la femme rurale de la commune de Dogbo à accéder au développement bien qu'étant de véritable actrice de la production de l'économie locale. La population de l'étude est choisie compte tenu de certaines variables. Les critères d'inclusion portent sur :

- l'appartenance au milieu rural ;
- l'appartenance à un groupe d'intérêt économique et social ;
- l'appartenance à un ménage ;
- membres de l'administration communale ;
- Têtes couronnées (chefs de collectivité, responsables religieux...).

Le choix des informateurs s'est orienté vers un inventaire systématique de chaque composante ou catégorie sociale.

Ainsi, le choix se présente comme suit :

- mères de famille, afin de cerner les difficultés relatives à leur épanouissement ;
- pères de famille pour cerner leur perception en ce qui concerne l'implication économique des femmes dans le développement ;
- autorités politico-administratives de la commune de Dogbo afin d'obtenir leurs perceptions sur les potentialités de la femme rurale de Dogbo, les obstacles liés à leur intégration au développement ;
- populations *aja* de Dogbo, afin d'obtenir leurs appréciations sur la place qu'occupe la femme dans la commune.

- Agents de développement agricole intervenant dans la commune de Dogbo pour recueillir leurs impressions sur la place qu'occupe la femme dans la satisfaction des besoins dans la dite commune ;
- Personnes ressources (notables, sages, sociologues anthropologues, spécialistes des questions (Genre et Développement)).

2.2. Echantillonnage

L'approche qualitative est dominante dans le cadre de ce travail. La constitution de l'échantillonnage est faite à partir des informateurs privilégiés. En considérant que la technique d'échantillonnage est l'ensemble des opérations permettant de sélectionner un sous ensemble d'une population en vue de constituer un échantillon (Angers, 1992 :45), les techniques non probabilistes de « choix raisonnés » ont été utilisées. Le procédé de saturation de l'information recherchée relative aux hypothèses émises ont permis de fixer la taille de l'échantillon. Les informations recueillies ont en outre subi la triangulation.

Le détail de cet échantillon se présente dans le tableau ci-après:

Tableau II: Répartition de l'échantillon

GROUPE CIBLE	EFFECTIF
Mères de famille	26
Pères de famille	17
Elus locaux	11
Agents de développement agricole	07
Personnes ressources	05
Populations	28
TOTAL	94

Source : données de terrain, septembre 2014

3. Mode de collecte et de traitement des données

3.1. Mode de collecte des données

La méthode adoptée est empruntée à Desjeux (1992). Selon l'auteur, il n'est pas possible d'observer toutes les dimensions d'une réalité sociale en même temps et avec la même précision. Ce qui l'amène à distinguer trois échelles de découpage de la réalité. Le premier est macro sociale, c'est-à-dire le niveau des grandes régularités chiffrées qui exclut des comportements individuels : c'est le niveau des «habitus» et de la culture. Le second est microsociologique, celui des acteurs en interaction. La troisième est micro individuelle : celle de la cognition.

La recherche est essentiellement centrée sur l'échelle microsociologique c'est-à-dire celle des interactions entre les acteurs qu'on cherche à appréhender à travers les méthodes qualitative et quantitative. Ainsi l'analyse documentaire, l'observation et l'entretien sont les techniques essentielles par lesquelles les données ont été recueillies sans oublier le questionnaire qui comporte des questions fermées et ouvertes.

- **L'observation**

C'est une méthode d'investigation qui a renforcé l'enquête par entretien. Elle s'est déroulée de façon discontinue dans les foyers, les ateliers des groupements féminins à intérêt économique, les différentes participations aux animations des groupements féminins, des rencontres inopinées au sein des familles, les descentes dans les mairies et les arrondissements. En effet, elle a permis de cerner les techniques endogènes de transformation des matières premières. Grâce à cette technique, plusieurs situations de terrain ont été notées dans le journal de terrain comme dans les grilles d'observation.

Elle a porté sur :

- les activités menées par les femmes rurales ;

- les activités menées par leurs époux ;
- les besoins comblés par les femmes rurales au sein de leur famille ;
- les besoins comblés par leurs époux ;
- la répartition des charges domestiques entre épouses et époux ;
- le niveau de participation aux initiatives de développement, etc.
- le niveau de participation aux assemblées socio politiques
- Le processus de prise de décision au niveau du ménage que dans les assemblées.
- Les débats relatifs à la participation de la femme à la vie sociopolitique et économique de la commune

➤ *L'entretien semi directif*

L'observation participante ne permet pas d'accéder à la totalité des informations pourtant nécessaires à la recherche. De cette faiblesse, nous avons eu recours à l'entretien pour accéder au savoir ou au souvenir des acteurs sociaux. Ainsi, l'entretien nous a permis de recueillir les informations auprès de la population cible et vise deux objectifs : celui d'approfondir et celui de compléter la recherche documentaire. La combinaison de ces procédés a facilité sans doute l'accès à des données riches et variées au cours des enquêtes. Ces entretiens individuels semi-directifs ont permis de préserver la confidentialité des informations fournies et établir un climat de confiance avec les informateurs. L'usage de cette technique a permis également de mieux approfondir les sujets de discussion avec les enquêtés. Plusieurs guides d'entretiens ont aidé à cette collecte.

Quand à l'administration du questionnaire auprès des femmes de la commune, elle a permis de faire un sondage d'opinions, d'appréhender le niveau de participation des acteurs sociaux à l'élaboration et à l'opérationnalisation des orientations stratégiques de développement définies

dans le Plan de Développement Communal de Dogbo. Elle a permis également de recenser les activités menées par les femmes et les difficultés qu'elles vivent.

➤ ***Les sources orales***

Des rencontres d'interview et d'entretien ont été faites avec des personnes sensibles au sujet, c'est-à-dire des personnes ressources : les chefs de collectivités, les animateurs de PADER (Programme d'Appui au Développement Rural), certains chercheurs en sciences sociales, des spécialistes de Genre et Développement, etc. Ces personnes sur la base de leurs observations, de leurs connaissances, ont fourni des informations sur la participation de la Femme rurale au Développement à la base et les résultats induits. L'objectif d'une telle stratégie vise l'interaction prolongée dans les groupes sociaux afin de produire des connaissances qui tiennent compte de leur point de vue, de leurs pratiques usuelles et des significations des réalités qu'ils vivent.

➤ ***La pré-enquête***

Elle s'est déroulée du 10 Aout au 12 Septembre 2014. Elle a duré 04 semaines et a permis de faire les entretiens et lectures exploratoires. La descente dans la commune a permis de parcourir certains arrondissements et villages de la commune, et de faire un sondage d'opinion sur le niveau de participation des femmes à l'élaboration et à l'opérationnalisation des orientations stratégiques de développement définies dans le Plan de Développement Communal. Aussi, ceci nous a-t-il permis de recenser les différentes Activités Génératrice de Revenu exercées par les femmes.

➤ ***L'enquête proprement dite***

Elle a couvert la période du 02 Novembre 2014 au 16 Janvier 2015 de façon discontinue. Cette enquête nous a permis de collecter des informations chez 94 enquêtés en 76 jours. Ces informations ont servi de base aux analyses.

Elle est également continue pour compléter les informations toutes les fois que le besoin s'est fait sentir.

3.2. Mode de traitement des données

Le dépouillement et traitement des données ont été possibles grâce aux techniques retenues et aux outils de travail. Ainsi, les données provenant de l'observation sont recueillies dans les grilles d'observations et ont permis d'illustrer les analyses grâce à quelques photographies de situations de terrain. Chaque entretien a été retranscrit et il a été réalisé des analyses thématiques sur cette base. Pour l'analyse des variables qualitatives, les idées forces des entretiens sont dégagées, analysées et interprétées pour en tirer les logiques d'acteurs qui guident leurs discours et leurs pratiques.

Les questionnaires ont été saisis dans le logiciel ÉpiData pour la construction de la base de données de la recherche. Pour effectuer le traitement, ces données saisies ont été exportées vers le logiciel Microsoft Office Excel 2007. Enfin, une restitution des données regroupées est faite suivant les différents axes des objectifs de la recherche. Les sources d'information étant divergentes, il est enfin procédé à un croisement des sources d'informations dans le but de dégager les grandes tendances de l'analyse en vue d'une bonne présentation des résultats. Les fréquences et autres statistiques descriptives ont servi à produire les tendances dominantes par variable. Et, « ce n'est pas quand on est d'accord avec l'arsenal théorique, méthodologique et pratique d'un travail de recherche en sciences sociales, qu'on rejette facilement les résultats obtenus » Amouzouvi (2009).

En outre, le cadre théorique de cette recherche repose principalement sur la sociologie de la famille et sur la sociologie du genre. Le modèle d'analyse qui est emprunté pour ce travail est le structuro-fonctionnalisme et l'approche Genre.

En effet, le fonctionnalisme s'est imposé en Grande-Bretagne grâce à Malinowski et Radcliffe-Brown. Trois notions ont aidé à l'essor du fonctionnalisme : celles d'utilité (à quoi ça sert ?), de causalité (pour quelles raisons et pour quels résultats ?) et du système (comment s'opère l'interdépendance des éléments dans un ensemble cohérent en équilibre ?). Quant au structuralisme, il trouve son origine dans le Cours de linguistique général de Ferdinand de Saussure (1916). C'est un courant des sciences humaines qui a pris corps en anthropologie avec Claude Lévi-Strauss dans les années 1960. Ce courant appréhende la réalité sociale comme un ensemble formé de relations. Ainsi du structuralisme ressort la notion des structures. Les sociétés, nous dit Lévi-Strauss, sont organisées autour de trois domaines (le langage, la parenté et l'économie) qui forment chacun une structure au sein de laquelle sont organisés les échanges entre les hommes. Le ménage étant le micro groupe de la société, il est structuré, hiérarchisé (organisé). Chaque élément de la structure familiale joue un rôle bien défini. Il y a donc une interdépendance entre les éléments de la structure familiale.

L'approche Genre stipule que et l'homme et la femme doivent participer au développement. Elle met en exergue la visibilité du travail de la femme qui se retrouve dans la sphère professionnelle sans abandonner son rôle (reproduction biologique et sociale) qui lui a été conféré dans la sphère domestique par la division sexuelle du travail. De ce fait, elle se doit de concilier deux rôles d'où des interdépendances (interactions) entre les deux sphères ; car le bon fonctionnement de l'un agit sur l'autre et vice-versa.

En somme, il s'agit aussi bien dans une approche structuro-fonctionnaliste que dans une approche genre (à travers la division sexuelle du travail) de ressortir le rôle que joue la femme rurale de Dogbo à travers ses activités de production de l'économie locale et les obstacles liés à son épanouissement en particulier et en général, au développement de sa commune.

DEUXIEME PARTIE :
PRESENTATION DES RESULTATS

CHAPITRE IV : FEMME RURALE DE DOGBO ET CHAMP **D'INVESTISSEMENT D'ACTIVITES**

Dans ce chapitre, il s'agit de déterminer les activités économiques menées quotidiennement par la femme rurale de Dogbo en vue de faire face aux contraintes de développement de sa localité.

1-Typologie des activités exercées par les femmes rurales de Dogbo

Dans la commune de Dogbo, le travail de la femme rurale est justifié d'abord par le souci de la survie et la subsistance des membres de sa famille, ensuite par son épanouissement personnel et enfin par le développement de sa commune. La ruralité se mesure ici par rapport à la croissance démographique, aux mobilités et aux ressources disponibles de son espace local plus visibles qu'en milieu urbain. Des réalités du terrain observées auprès des femmes, des associations ou groupements de femmes et des entretiens effectués révèlent que la femme rurale de Dogbo consacre la plus grande partie de son temps à la pratique des Activités Génératrice de Revenu et surtout dans le domaine agricole. Il s'agit entre autres des activités de transformation du manioc en gari et en tapioca, des noix de palme en huile rouge, huile palmiste, de soja en fromage, de la production du riz, de la production du piment, de la fabrication du savon traditionnel appelé acòtò, de la transformation des arachides en huile d'arachides et en beignets etc.

Outre ces activités, il faut noter le développement extraordinaire des activités de stockage des produits agricoles tels que le maïs, le haricot, le gari, l'huile de palme, l'arachide et le piment. C'est non seulement en raison de la capacité de production des ces femmes, mais aussi leurs maitrises des technologies de stockage des produits en vue de la commercialisation, que réside davantage la dimension économique de leurs activités.

Les A.G.R menées par la femme rurale de Dogbo sont dominées par les activités agricoles. C'est ce qui fait dire Ngoma-Binda (1999 : 51) qu'« *Il semble même que c'est la femme qui a inventé l'agriculture* ». Car c'est elle qui aurait inventé les techniques rudimentaires et outils à l'exercice des travaux agricoles. La femme d'origine de la commune de Dogbo se donne aux activités de l'agriculture et surtout à la culture du manioc.



Photo 1 : Des maniocs pelés, prêts à être moulus pour la transformation

Source : Cliché AGOSSE, Novembre 2014



Photo 2 : Deux femmes et une petite fille en activité de transformation de manioc en tapioca

Source : Cliché AGOSSE, Novembre 2014

Plusieurs raisons déterminent le choix des femmes pour la transformation du manioc et du « soja » en ses divers dérivés.

D'abord, le droit d'héritage de terres déchu aux femmes et vue leur incapacité financière à s'acheter les terres les a obligées à se reconvertir dans le secteur de transformation des produits agricoles et le choix du manioc, du « soja » et leurs dérivés n'est pas un hasard. En demandant à une association de femmes pourquoi elles ont choisi comme spécialité la filière manioc un membre qui a pris la parole nous répondait en ces termes : «[...] *En nous spécialisant dans le manioc et ses dérivés, nous nous positionnons comme les premiers acheteurs et consommateurs des produits de nos maris et par-là, nous gagnons un peu de profit sur eux* ».

En outre, les activités de transformation du « soja » en fromage et bien d'autres sont les premières dérivées de la culture du « soja » et du maïs qui sont pratiquées par les femmes.

Ensuite, le tubercule du manioc dont la farine est communément appelée « *le gari* » au Bénin, la femme rurale de Dogbo en particulier la transforme et en obtient de différents sous produits répondant aux demandes nourricières de la localité et celles du ménage en ressources alimentaires se trouvent réglées. Loin de parler d'une culture d'autosubsistance à la population de Dogbo pour cette raison que la femme qui y vit s'en sert pour répondre aux besoins de sa famille, le surplus est plus ou moins écoulé vers les marchés externes à la commune : Azovê, Aplahoué, Comê et même Cotonou.

Et enfin, les petits bénéfices issus de la vente des produits permettent aux femmes rurales de Dogbo de subvenir aux divers besoins financiers de la famille. C'est donc la principale culture génératrice de revenus qui, malgré sa contribution à l'amélioration des conditions de vie des ménages à Dogbo Agossè (2013) et sa capacité à générer des recettes fiscales à la Mairie, souffre d'appui financier. C'est ce qui explique le caractère informel de survie et la petite

production marchande des activités menées à Dogbo. Il s'agit essentiellement des micro-entreprises du secteur informel caractérisées par une dynamique à deux composantes : une composante qualitative et évolutive et une autre quantitative et involutive Mbaya (2001 : 4). Par la première, les micro entreprises procèdent du souci de la rentabilité en même temps qu'elles répondent à une demande sociale et conduisent à l'expansion des unités économiques de production de biens et de services mieux organisées et, partant, performantes ou prospères. La deuxième composante, la plus en vogue dans nos milieux en général et à Dogbo en particulier, provoque l'émergence des micro entreprises et relève du simple souci d'assurer la survie et la subsistance quotidienne du micro entrepreneur et de son ménage [...] en générant des unités économiques de production de biens et soins de moindre importance et sans prospérité.

C'est dans cette dernière catégorie que la contribution quantitative et qualitative de la femme est très remarquable dans la commune de Dogbo.

2-Les AGR de la femme rurale de Dogbo : source de recettes fiscales pour la commune.

Les activités de transformation des produits agricoles et de stockage menées par les femmes rurales de Dogbo sont destinées non seulement à répondre aux besoins alimentaires du ménage, mais aussi à la commercialisation. Donc, les produits issus de ces activités de transformation et ceux stockés sont destinés à être écoulés sur le marché. Selon Tevoedjrè, (1988), « les marchés en Afrique sont des centres d'approvisionnement des produits dans leur diversité ». En tant que tel, nous constatons avec lui que les femmes y constituent de véritables animatrices créant de grandes valeurs ajoutées aux recettes internes. Ainsi, la commune de Dogbo dispose d'un grand marché dans l'arrondissement de TOTA et un petit marché dans celui de MADJRE. Les produits sont écoulés dans ces marchés, surtout dans le grand

marché pour la commercialisation. C'est le lieu pour la Mairie de percevoir de différentes taxes sur les divers produits destinés à la vente. Mais, avant de voir comment les AGR sont-elles sources de recettes fiscales pour la commune, il est important, nous semble-t-il de faire un bref aperçu sur l'origine de ces taxes.

Selon nos entretiens, les taxes étaient en vigueur dans la commune de Dogbo bien avant la mise en place de la décentralisation. En effet, bien avant la colonisation, les populations cédaient volontiers une partie de leurs récoltes agricoles aux chefs de village. C'était une rétribution des services rendus aux administrés. Mais, l'arrivée du colon a vu remplacer ces produits agricoles par un montant variable entre huit cent et mille francs (CFA). La paye étant annuelle, elle est obligatoire pour tout citoyen ayant au moins seize ans à l'exception des femmes parfois. Les chefs de village étaient chargés de collecter les fonds et de rendre compte au chef canton. Les citoyens qui n'avaient pas les moyens de les payer sont astreints aux travaux forcés pendant quelques jours chez le chef de village ou s'exilaient vers le Ghana, le Nigéria, le Togo, Cette taxe était désignée sous l'appellation « taga » ou « takouè » c'est-à-dire « taxe par tête d'individu ». Mais, selon Bako Arifari & al (2004), avec « *l'avènement de la démocratie, et à la suite de manifestations diverses soutenues par le Parti Communiste du Bénin, le gouvernement a décidé de supprimer cette taxe qui représentait alors 60 à 90% des recettes fiscales annuelles de la part des sous – préfectures* ».

C'est donc depuis ces moments que les populations de Dogbo ont acquis l'habitude à payer les taxes fiscales et ont une perception de ces dernières et les différentes façons de les payer. Mais il faut noter qu'en 1910 sous l'instigation du pouvoir du roi BOSSOU Zoglo de Dogbo-Ahomey fut créée une nouvelle taxe. Il nomma des chefs chargés de régler des conflits et d'assurer la sécurité aux usagers du marché. Les chefs de sécurité se regroupaient en un endroit du marché appelé « Houèhônou » (le lieu de justice). Ils percevaient des

marchandises auprès des vendeurs installés sur la place du marché et cela représentait la contrepartie du rôle assigné à eux. Des équipes se succédaient et jouaient le même rôle jusqu'en 1975 où l'Etat institue le paiement des taxes sur le droit de place au marché par le biais d'une structure dénommée CEMAMO (Centre d'Exploitation des Marchés du Mono). Cette structure émettait des tickets dans le marché grâce à l'appui des agents aides-collecteurs désignés par le sous-préfet en collaboration avec un directeur de gestion des marchés du Mono (ancien découpage), nommé par le préfet. Les usagers du marché payaient les taxes liées aux droits de place dans le marché jusqu'à l'avènement de la décentralisation.

Aujourd'hui, la collecte de taxes fiscales sur les produits issus des activités des femmes dans le marché se déroule en deux phases. Une phase tous les cinq jours d'animation du marché et une autre phase où la collecte est faite tous les jours.

En effet, pour la première phase, les équipes d'agents collecteurs composées de 4 à 5 membres, conduites chacune par un chef d'équipe, se positionnent sur les différents axes d'entrée du marché chaque jour d'animation. De six (6) heures à quinze (15) heures, chaque équipe collecte sur son axe des taxes sur les produits agricoles en direction du marché. Ces taxes varient entre 100F et 1000F. A partir de quinze (15) heures, chaque équipe descend dans le marché selon le secteur correspondant à sa position sur les axes. A l'intérieur du marché, les agents collecteurs délivrent aux vendeurs installés dans le marché des tickets sur les droits de place et en fonction de la quantité de produits exposés par le vendeur sur son étalage. Ces taxes varient entre 50 et 500F. Par conséquent, ces produits agricoles en l'occurrence le gari, le tapioca, l'huile rouge qui, ayant été objet de taxes fiscales à l'entrée du marché et sont vendus à d'autres femmes et destinés à être revendus en détail, font une seconde fois objet de taxes fiscales.

Pour la seconde phase en effet, les produits qui sont écoulés à l'extérieur du marché notamment à Comê et à Cotonou font également objet de taxes fiscales à leur sortie du marché au niveau du poste de contrôle installé sur l'axe Dogbo - Comê - Cotonou. Ceci est fait tous les jours car certaines femmes n'arrivent pas à convoier les produits le même jour ou certains produits invendus ce jour sont conservés pour être convoyés le lendemain dans d'autres marchés extérieurs. Ces taxes varient entre 500f et plus selon la taille des produits. Donc, sur le seul produit issu des activités de transformation de la femme, la commune gagne trois fois. Par exemple, si nous prenons cinq sources de ressources parmi une vingtaine dont dispose la commune, la Mairie a fait en 2012 et en 2013 les recouvrements présentés dans le tableau qui suit.

Tableau III: Extrait du tableau de bord des ressources propres, exercice 2012 ; 2013

Sources de recettes Années	Carrières	Marché : produits agricoles, vente de bêtes, droits de place	Timbres	Boutiques, logettes, magasins et salles de réunion	Vente des imprimés et autres actes administratif
2012	58293000	44024475	20223500	4853395	832300
2013	62883000	36471950	9316000	7818943	8234400

Source : Mairie de Dogbo

Or, selon nos entretiens et données de terrain, les taxes issues de la vente du gari, du tapioca et de l'huile rouge représentent plus de 90% de l'ensemble des recettes recouvrées sur les produits agricoles, la vente de bêtes, le droit de place. En demandant au régisseur de la Mairie de Dogbo son appréciation par rapport au rôle de la femme dans la production de l'économie locale, il nous a dit ceci :

[...] « *Les femmes sont au départ de l'économie locale. Elles sont les vraies actrices et toute commune ayant le souci de continuer à financer la décentralisation doit pouvoir les organiser. Mais malheureusement, ce n'est pas le constat car nos autorités ont peur que les femmes n'abandonnent ce secteur d'activités pourvoyeur de recettes fiscales pour la commune, une fois promues et épanouies, les carrières étant des mines et donc finissantes* ». (...) « *Les observations ont montré que les femmes instruites et promues à des postes de responsabilité et qui souhaitent entreprendre ces activités ne serait-ce que pour gagner un double salaire sont obligées d'engager d'autres femmes à qui elles paient* ».

Cependant, faisons remarquer que le problème que ce type de marché induit est la concentration de l'« informel ». Le « secteur informel » désignait pour le BIT toutes les activités s'exerçant généralement dans les milieux urbains des pays du tiers monde et caractérisées par la facilité d'entrée, le marché de concurrence non réglementé. Mais, ce marché de concurrence non réglementé est opérationnalisé par la femme rurale de Dogbo qui utilise des ressources locales et les techniques adaptées à une forte intensité d'énergie et les formations acquises en dehors du système scolaire notamment dans les associations, les ONG et les projets. Selon (INSAE, 2010), « le secteur informel représente entre 60 et 70% de l'économie béninoise. Dans ce secteur et dans l'agriculture en particulier, l'emploi est en général un auto-emploi ». Et si les femmes s'y investissent, elles se sont donc créées des emplois. Cela vient confirmer l'idée selon laquelle selon (MCMEEJF, sept 2011) « au Benin, 92,7% des activités féminines relèvent du secteur informel et 17,5% des femmes employées le sont dans le secteur agricole. Voilà exposée la contribution de la femme rurale de Dogbo à la production de l'économie locale de sa commune. Malheureusement, l'accès de celles-ci aux facteurs de production tels que la terre, le capital financier, le contrôle des ressources et leur prise en compte dans le processus de décentralisation en tant que nouveau contexte de développement restent limités.

CHAPITRE V : ANALYSE DES PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DE DOGBO DANS LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION

1. Participation des acteurs a la gestion des affaires locales

S'inscrivant dans le cadre du renforcement de la démocratie à la base, la décentralisation vise la promotion des initiatives des communautés. Elle est marquée par une participation des acteurs dans des dynamiques politiques, économiques et sociales. Une telle participation à la gestion des affaires publiques locales suppose l'implication de tous à l'élaboration et l'exécution des outils de développement que sont le Plan de Développement Communal (PDC), le Plan Annuel d'Investissement (PAI) et le budget communal.

1.1 Participation des femmes rurales de Dogbo à l'élaboration du Plan de Développement Communal, deuxième génération (PDC 2) et le Plan Annuel d'Investissement (PAI)

Le Plan de Développement Communal est une orientation stratégique des actions pour l'administration communale et résulte d'une réflexion concertée entre les différents acteurs du développement agissant sur le territoire de la commune. C'est un ensemble de dispositions pratiques et techniques qui leur permet d'atteindre, par phases successives, des objectifs de développement par la mise en œuvre des politiques de développement. Alors, dans le processus d'élaboration de cet outil, personne ne doit être de trop. Quelle est donc la place qui est faite à la femme ?

Selon nos entretiens, le constat est que très peu de femmes interrogées ont connaissance du PDC. En effet 91% ont affirmé n'avoir jamais pris part à l'élaboration du plan de développement communal et le plan annuel d'investissement. Donc, elles n'ont jamais eu connaissance de ces documents pourtant indispensables pour la conduite des actions de développement de la commune. Ce qui signifie qu'ils ne sont pas élaborés selon une vision partagée.

En conséquence, une population majoritairement féminine (52,58%) s'est exclue dans l'élaboration de la vision du développement de la commune.

Par ailleurs, selon nos entretiens, des ateliers villageois ont été organisés et avaient permis aux populations d'exprimer leurs aspirations. Mais au niveau communal, le constat est que le document final ne reflète en rien les travaux réalisés au niveau villageois. Il ressort de ce constat que les résultats du diagnostic participatif a villageois subissent des transformations au niveau communal. En outre, le Plan Annuel d'Investissement (PAI) qui est un outil de planification du Plan de Développement Communal (PDC), et devant permettre à tous les acteurs d'avoir une visibilité des actions à mener dans la commune a été élaboré en tenant très peu compte de la dimension genre. 97% des femmes interrogées ont affirmé n'avoir jamais entendu parler et n'avoir même pas connaissance de ce qu'on appelle un plan annuel d'investissement dans la commune de Dogbo . Ces différents renseignements confirment les propos de certains agents de la mairie qui ont déclaré ouvertement qu'il n'y a jamais eu une volonté politique de la part des autorités locales à faire du genre une question du développement. C'est ce qui explique une absence d'un genre diagnostic rigoureux en amont du PDC. Ceci confirme les résultats du rapport final en 2013 sur « l'évaluation de l'application de l'approche genre dans les programmes de développement communaux au Bénin » réalisée dans 44 communes dont celle de Dogbo. Selon le même rapport, il n'y a que seulement 15% des projets sensibles genres dans les PDC avec 10% de dépenses sensibles au genre dans le budget des communes. En moyenne, la moitié des projets sensibles au genre et dont les crédits sont inscrits au budget sont effectivement réalisés ou en cours de réalisation. A Dogbo, au cours de ces dernières années, il n'y a même pas eu un rapport d'évaluation conséquent de mise en œuvre des actions sensibles au genre afin de noter un écart différentiel.

Par ailleurs, la problématique du genre a pu être souvent ressentie comme une contrainte devenue un atout. Ainsi, le PDC de Dogbo a été classé par la Maison de la Société Civile (MdSC) comme PDC genre « sensible » qui comporte des activités répondant aux différents besoins et contraintes des individus en fonction de leur sexe. Mais, cette sensibilité constatée à Dogbo n'est pas le fait de la manifestation d'une volonté politique des autorités locales, mais une exigence de la part des partenaires techniques et financiers pour accorder leurs appuis car, dans le cadre de son PAI, la commune a planifié et mis en œuvre très peu d'actions en faveur des besoins et des intérêts stratégiques des femmes. Cette contrainte est aussi devenue un atout car, les acteurs locaux ont désormais compris la nécessité d'introduire des sensibilités genres dans leurs projets de développement afin de bénéficier des financements. Toutes ces différentes situations ont conduit à une faible participation des populations à l'étape de mise en œuvre des politiques de développement et leur suivi-évaluation alors que la popularisation de ces différents documents et une prise en compte sérieuse de la dimension genre devraient permettre à l'autorité communale d'assurer une large diffusion du contenu des dits plans au niveau des populations afin d'obtenir leur adhésion pour favoriser une large participation aux actions de développement. Or, l'absence d'une démarche participative des femmes à l'élaboration desdits documents était reconnue comme une insuffisance liée au premier Plan de Développement Communal. En conséquence, les indicateurs de pauvreté ont été mal appréciés et analysés et finalement ne sont pas intégrés dans les différents documents de planification du développement communal. En dehors de ces problèmes, il y a la question de la compréhension de la notion du genre par les différents acteurs sociaux.

A Dogbo, l'approche genre est souvent mal comprise et cernée par les acteurs sociaux. En effet, les femmes restent trop souvent perçues comme des « groupes sociaux vulnérables » qui doivent bénéficier de politiques spécifiques, alors qu'il s'agit de l'analyse des rapports de pouvoir entre les femmes et les

hommes, l'implication des hommes et la reconnaissance du rôle des femmes comme actrices du développement. Cette mauvaise compréhension de l'approche n'a pas permis de la mettre en œuvre conséquemment. Par ailleurs, il est noté, la persistance d'une confusion dans la compréhension de l'approche genre due à la non clarification sur la différence et la complémentarité entre les projets spécifiques à destination des femmes dans le but de résorber des situations d'inégalité particulières et les projets genres afin de garantir la prise en compte des besoins spécifiques des femmes et des hommes. Ce qui explique le fait que les acteurs n'arrivent pas à dégager la compatibilité et de l'articulation entre « l'approche femme et développement » et « l'approche genre ». De fait, les moyens et les difficultés rencontrés ont empêché à ce jour de faire de l'intégration du genre un élément central voire contraignant dans la sélection des projets de développement dans une commune où on note déjà l'existence de plusieurs groupes socioculturels et ethniques.

1.2-Participation des femmes à l'élaboration et à l'exécution du budget communal

Selon la loi n°98-007 du 15 Janvier en son article 24 des lois de finances, le budget de la commune est proposé par le maire et voté par le conseil communal. Toutefois, le maire peut recourir à la compétence des services déconcentrés de l'Etat. Il peut également solliciter les conseils du préfet du département.

En effet, pour élaborer son budget, le maire demande et reçoit de chaque chef service des propositions d'actions à mettre en œuvre au cours de l'année. Il sollicite et reçoit également du Receveur-Percepteur et du Receveur-Auxiliaire des informations relatives à la marge financière à prévoir pour l'année à laquelle s'applique le budget. Le Secrétaire Général et le Directeur des Ressources Financières et Matérielles traitent les données ainsi recueillies afin d'élaborer le budget de la commune. Une fois le budget élaboré, voté par le conseil communal et approuvé par la tutelle, il devient exécutoire. Un tel processus

écarte les autres acteurs du développement de la commune et en majorité, les femmes qui sont faiblement représentées au sein du conseil communal. Si c'est seulement le maire et le conseil communal qui sont habilités à se prononcer sur toutes les étapes du budget et que les autres acteurs du développement communal sont écartés de l'élaboration et de la gestion du budget communal, alors la vision de développement de la commune se trouve élaborée et mise en œuvre seulement par les autorités locales. En conséquence, les autres acteurs ne se sentent pas impliqués et donc y participent faiblement. En effet, 96% des femmes interrogées ont affirmé qu'elles ne connaissent même pas ce qu'on appelle budget communal, comment il est élaboré et comment il est exécuté. Pour elles, le budget, c'est le « bien » du maire qui lui permet de bien positionner ces primes. Selon une responsable de groupement de femmes,

[...]« *Les dépenses de la mairie ne nous concernent jamais; notre devoir est de payer les taxes dans le marché afin d'enrichir le maire et ses gens; il s'agit là de la preuve de la mauvaise gouvernance à Dogbo que de nous exclure de participer à l'élaboration d'un document important qui constitue le cadrage économique d'une vision de développement et son exécution pendant toute une année* ».

Par ailleurs, la non participation de la femme à l'élaboration du budget communal est due au fait que la lecture du budget et des comptes n'est pas chose aisée et requiert des compétences spécifiques. Toutefois, les femmes ont émis le vœu que soient traduites dans ce document leurs aspirations qui pouvaient être recueillies leur témoigner leur contribution économique, car, « *le développement, c'est après tout l'argent* ». Au total, l'absence des femmes dans l'élaboration des divers documents de planification du développement Communal rend compte de la non prise en compte du genre dans le processus de décentralisation. De ce fait, le potentiel socioéconomique de la femme est sous estimé et sous exploité.

1.3- Détermination du niveau général d’instruction et d’alphabétisme et la place au plan politique des femmes rurales de Dogbo au cours des deux premières mandatures de l’exercice de la décentralisation.

1.3.1- Niveau d’instruction et d’alphabétisme des femmes rurales de Dogbo

La société aja de Dogbo est traditionnellement structurée et organisée. La famille y joue un rôle très important en matière d’éducation et d’instruction. Ainsi, c’est une instruction de type traditionnel qui se reçoit dans le cadre familial et est ponctué de divers rites initiatiques propres à chaque milieu de vie. A ce type d’instruction, s’ajoute un autre acquis dans les institutions scolaires et universitaires du fait du rapprochement qui s’est opéré entre l’Afrique et l’Occident, rapprochement favorisé par la colonisation. L’état de la population de Dogbo montre qu’elle est à (52,58%) majoritairement féminine. Cette dominance s’exprime-t-elle sur le plan de l’instruction ? Les tableaux suivants illustrent la situation des garçons et des filles en matière d’instruction dans l’enseignement primaire et secondaire général dans la commune de Dogbo pour la période 2009-2011. Cette période a été choisie selon deux raisons fondamentales :

Premièrement, pour promouvoir l’égalité entre les hommes et les femmes en matière de l’éducation, le Bénin a pris des engagements qui sont traduits dans les différents documents de politique et de planification (SCRP, DSCRP, DSRP PNPG, PONADeC...) Des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) sont définis pour être atteints en 2015 au plus tard. L’OMD2 se présente comme suit : d’ici à 2015, donner à tous les enfants, garçons et filles, les moyens d’achever un cycle complet d’études primaires.

L’OMD3 se présente comme suit : éliminer les disparités entre les sexes dans les enseignements primaire et secondaire d’ici à 2005 si possible, et à tous les niveaux de l’enseignement en 2015 au plus tard. En 2012, un rapport de suivi de la mise en œuvre des Objectifs du Millénaire pour le Développement a été réalisé pour l’évaluation de l’atteinte des objectifs jusqu’en 2011.

Pour l'OMD2, le taux net de scolarisation dans le primaire est de 74,4% ; le taux d'achèvement du primaire est de 64,3% ; le taux d'alphabétisation des femmes de 15-24 ans est de 55,2% contre 74,8% pour les hommes.

Pour l'OMD3, le rapport filles/garçons dans l'enseignement primaire est de 93% et 76% dans l'enseignement secondaire. Face à ces scores nationaux obtenus en 2011, nous avons choisi la même année afin de comparer les statistiques au niveau local.

Deuxièmement, nous avons voulu choisir trois années consécutives parmi lesquelles doit se retrouver forcément l'année 2011. Mais, une fois sur le terrain, nous avons eu de difficultés. Il s'agit de l'impossibilité à trouver des données statistiques fiables sur trois années consécutives. On n'a pas, par exemple obtenu à la Direction Départementale de l'Enseignement secondaire et de la Formation Technique et Professionnelle du Mono/Couffo les données de 2012. Or, celles de 2013 existent. Ou bien, on retrouve certaines données qui ne correspondent pas avec les années des données obtenues à la Direction Départementale des Enseignements Maternel et Primaire. Dans la recherche de logique entre les données et les années des deux ordres d'enseignement, nous sommes parvenus à retenir la période 2009-2011

Tableau IV : Effectif des élèves au niveau de l'enseignement primaire dans la commune de Dogbo (années scolaires 2009-2010 et 2010-2011)

Années scolaires	Garçons	%	Filles	%
2009-2010	12983	52,36	11810	47,63
2010-2011	13349	52,04	12301	47,95
Total	26332	104,40	24111	95,58

Source : DDEMP Mono/Couffo

Tableau V: Effectif des élèves au niveau de l’enseignement secondaire général dans la commune de Dogbo (années scolaires 2009-2010 et 2010-2011)

Années scolaires	Garçons	%	Filles	%
2009-2010	8151	68,62	3726	31,37
2010-2011	8895	67,55	4272	32,44
Total	17046	136,17	7998	63,59

Source : DDESPTRIJ Mono/COUFFO

Ces données du tableau 1 et du tableau 2 montrent que l’évolution de l’effectif des garçons et des filles sur les deux années consécutives dans les deux ordres de l’enseignement a connu une évolution régulière et les taux de scolarisation des garçons et des filles sont restés croissants. Ceci témoigne de la dynamique d’une population qui fait de l’instruction une priorité. Cependant, il faut remarquer qu’au plan de l’enseignement secondaire et même au niveau du primaire, l’effectif global des garçons domine largement celui des filles alors même que la population féminine domine numériquement celle des hommes. En effet, de l’année scolaire 2009-2010 à l’année scolaire 2010-2011, le nombre des garçons n’a connu, pas même une seule fois de diminution par rapport à celui des filles. La situation se constate nettement au niveau du secondaire. L’effectif des filles se révèle largement inférieur à celui des garçons dans ce cycle. Il existe donc d’obstacles à l’instruction et à l’alphabétisation des filles et des femmes dans la commune de Dogbo. On peut conclure que la jeune fille de Dogbo a moins de chance que le jeune garçon à accéder à une éducation de qualité et les inégalités sont plus ou moins prononcées en fonction des ordres d’enseignement.

Tableau VI: Taux de promotion, de redoublement et d’abandon au niveau de l’enseignement secondaire général dans la commune de Dogbo (2009-2010 et 2010-2011)

Années scolaires	Taux de promotion		Taux de redoublement		Taux d’abandon	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
2009-2010	57,07	52,89	37,01	35,91	08,35	07,96
2010-2011	62,19	59,90	16,78	18,04	05,65	07,99

Source : DDESPTRIJ Mono/COUFFO

Tableau VII: Taux de promotion, de redoublement, d'abandon et d'achèvement au niveau de l'enseignement primaire dans la commune de Dogbo (2009-2010 et 2010-2011)

Années scolaires	Taux de promotion		Taux de redoublement		Taux d'abandon		Taux d'achèvement	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
2009-2010	73,02	69,86	15,16	16,20	11,56	12,94	67,73	53,31
2010-2011	75,03	71,31	13,41	12,75	11,82	13,95	114,69	107,87

Source : DDEMP Mono/Couffo

Au niveau du tableau 3 et du tableau 4, on constate que sur les deux années consécutives et dans les deux ordres d'enseignement, les garçons viennent en tête par rapport aux taux de promotion et d'achèvement alors que les filles sont largement en tête par rapport aux taux de redoublement et d'abandon sauf quelques rares cas isolés. En effet, le faible niveau du taux d'achèvement au niveau du primaire s'explique, non seulement par les abandons, mais aussi et surtout par les niveaux élevés des taux de redoublement (15,16% de redoublants en 2009-2010 contre 13,41% en 2010-2011) et (16,20% de redoublantes en 2009-2010 contre 12,75% en 2010-2011). Les conséquences de ces abandons se répercutent sur la santé et surtout la santé de la reproduction de la femme. Quant aux taux d'achèvement, au niveau du primaire il est faible. Cela montre que tous les enfants qui sont entrés à l'école primaire n'arrivent pas à la dernière année du cycle primaire et donc, peu d'entre eux ont accès à l'enseignement secondaire. Par conséquent, la question de la rétention à l'intérieur du système se pose avec acuité et les filles en sont bien plus concernées car cette tendance du taux d'achèvement s'observe plus à leur niveau. En effet, selon le Rapport de suivi 2012 de la mise en œuvre des objectifs du millénaire pour le développement (OMD) au BENIN, le taux d'achèvement du primaire au niveau des filles en 2010 est de 57,3% et 57,5% en 2011 contre 68,37% et 70,35% pour les garçons. Au niveau local et selon nos données de terrain, cet indicateur du taux d'achèvement des filles est de 53,31% et 107,87% contre 67,73% et

114,69% pour les hommes. Il apparait donc que les taux d'achèvement dans leur ensemble restent assez faibles avec beaucoup de disparités. A Dogbo, ces disparités se font beaucoup plus ressenties au niveau des filles. Cette situation explique leur faible niveau d'alphabétisation dont les taux d'abandon et d'échec élevés constituent des contraintes.

Ainsi, « D'environ 30% en 1990, le taux d'alphabétisation a atteint 60,5% en 2007, soit une progression de 2 point de pourcentage par an. Cette progression demeure modeste par rapport au rythme d'évolution attendu au niveau du sentier des OMD avec une évolution en défaveur des femmes : le taux d'alphabétisation chez les femmes de 15-24ans est de 50% contre 72,24% chez les hommes. Cette tendance défavorable s'est poursuivie au niveau de l'alphabétisation des femmes qui est ressortie à 56,6% chez les femmes contre 74% chez les hommes en 2010 et 55,2% chez les femmes contre 74,8% chez les hommes en 2011 » cf. le même rapport. Cela traduit l'expression au plan de l'alphabétisation de la femme béninoise et cette situation ne s'écarte pas de celle vécue par les femmes rurales de Dogbo.

Au total, de l'analyse de ces différents tableaux, on constate que ces données sont l'expression de la situation qui prévaut à Dogbo. Ceci explique la place que tiennent les filles, appelées à devenir mères, une place justifiée par la différenciation des rôles sociaux et des valeurs attribuées à chaque sexe. La division du travail ainsi fondée sur le genre détermine la répartition des tâches attribuées aux filles et aux garçons. Et de ce fait, les filles sont largement impliquées dans les travaux domestiques, et elles sont beaucoup moins scolarisées que les garçons. Que dire de la participation des femmes rurales aux pouvoirs locaux ?

1.3.2-Participation de la femme à la gestion du pouvoir local

Au niveau local, la prise de décision politique des femmes rurales de Dogbo demeure un grand problème. La participation des femmes aux pouvoirs locaux est faible au regard du nombre des femmes élues lors des deux élections locales de 2003 et 2008 qui. Le tableau suivant illustre cette faible participation des femmes rurales de Dogbo dans la gestion des affaires publiques locales ces dix dernières années.

Tableau VIII: Effectif comparatif de la représentation des femmes conseillères aux élections communales et municipales de 2003 et 2008.

Commune	Elections communales 2003			Elections communales 2008			Taux d'accroissement du nombre de femmes
	Elus	Femmes	% de femmes	Elus	Femme	% de femmes	
Dogbo	17	02	11,76	19	00	00	-11,76

Source : Données de terrain, 2014

De la lecture de ce tableau, on retient un accroissement de -11,76% de la représentation des femmes rurales de Dogbo entre les deux élections locales. La proportion des femmes élues locales est de 11,76 %, (soit 02 femmes élues sur 17 conseillers communaux en 2003) contre 00% (soit 0 femme élue sur 19 conseillers communaux en 2008 tandis qu'au niveau national, selon un Rapport de la mise en œuvre du programme d'actions de Beijing, sur 1200 conseillers élus en 2003, il y avait 45 femmes pour 3,75%. En 2008, on comptait 60 femmes sur 1435 conseillers élus pour 4,18%. Ainsi, le taux d'accroissement de la représentation des femmes entre les deux élections est de 0,43% au plan national contre (-11%) à Dogbo. Ce qui signifie qu'à Dogbo, on note une régression du taux d'accroissement de la représentativité des femmes au conseil communal. Cette régression confirme la situation du faible taux de représentativité au sein du conseil communal de Dogbo et traduit la faible participation des femmes aux prises de décision politique, économique, sociale et culturelle ; le pouvoir politique étant «l'instance politique par excellence, de

ce fait, elle constitue la sphère où se réalise l'activité la plus haute qui englobe les autres, car elle est d'ordre général et vise l'organisation supérieure de la vie en société » Birou (1966: 257). Les femmes ne peuvent donc pas porter et défendre leurs préoccupations au sein des instances de prise de décisions.

Des données de terrain, il ressort que l'organisation sociale de la commune de Dogbo repose sur la configuration de la chefferie traditionnelle malgré l'existence des emprunts de la dynamique d'une société moderne. Elle est une société essentiellement patrilinéaire qui met en valeur le sexe masculin et fondée sur des principes et valeurs tels que la soumission au conjoint. Cette soumission fait partie des valeurs de la femme au foyer et fait d'elle une femme respectée et exemplaire. Cette valeur est recherchée par toute femme mariée dans la commune de Dogbo. Pendant très longtemps, les femmes ont été absentes dans la direction des services publics et déconcentrés de l'Etat. Et pourtant, le royaume installé à Dogbo-Ahomey compte toujours un roi et une reine. Cette réalité n'a pas eu d'influence sur les relations de pouvoir politique qu'entretiennent les hommes et les femmes dans la commune. De plus, aucune femme n'a jamais dirigé un mouvement quel qu'il soit. Cette perception du pouvoir et ces différentes caractéristiques justifient probablement l'absence des femmes dans l'arène politique à Dogbo, devenue aujourd'hui le domaine de prédilection des hommes.

En outre, l'observation de la scène politique montre que les grandes décisions politiques se prennent souvent très tard dans la nuit à l'issue des réunions qui se tiennent. Par conséquent, une bonne épouse n'est pas autorisée à y participer et les décisions sont prises en sa défaveur. De plus, les périodes électorales sont reconnues pour des moments de tensions, de violences et des injures. Si les femmes ne peuvent pas supporter ces moments de tension et de violence, certaines préfèrent saisir cette occasion pour défouler sur leurs proches, notamment leurs coépouses certaines situations qu'elles ont

encaissées. En conséquence, toute femme au niveau local qui a peur d'encaisser des injures et de paraître comme une femme qui a de la valeur, s'abstient de prendre part aux échéances électorales. Du coup, les femmes sont exclues de l'arène politique à Dogbo. A toutes ces raisons, s'ajoute la faiblesse du pouvoir économique des femmes.

Aussi, l'analphabétisme explique-t-il l'absence des femmes au conseil communal de Dogbo. En effet, 68% des femmes interrogées ont reconnu l'analphabétisme comme déterminant de leur absence dans l'arène politique locale. Ainsi, les textes contenus dans le code électoral sont difficilement accessibles aux femmes. Elles ne peuvent donc pas faire une lecture aisée de ces textes car elles n'ont pas reçu l'éducation qui doit leur permettre d'acquérir les aptitudes nécessaires, capables de les rendre plus libres face aux situations. Par ailleurs, nous nous sommes intéressés aux époux pour recueillir leurs avis sur les causes de l'absence de leurs femmes dans l'arène politique locale. A ce titre, deux réponses différentes nous étaient servies. La première est que « *Dans les milieux politiques, l'éducation donnée ne rime pas avec la vie conjugale, elle n'a rien de morale. Ce sont des milieux où la tendance à la débauche est fortement grande. Si vous l'autorisez un jour, soyez prêt à faire vous-même la cuisine ce jour-là ou d'autres jours encore car elle reviendra tard et prendra cette habitude. C'est pourquoi nous ne favorisons pas leur accès* ». Cette réponse nous a été fournie par 32% des hommes interrogés. La seconde et la plus évoquée est donnée par 68% des hommes interrogés : « *On nous aura accusé d'avoir donné nos propres épouses en mariage. Ce sont des milieux pas trop commodes, tout est possible. C'est pourquoi pendant les périodes électorales, nous les submergeons de tâches pour les retenir soit à la maison, soit dans les champs* ». On comprend donc que ces différents propos des hommes sont l'expression d'une méfiance soutenue par la peur de perdre les épouses. Voilà des situations que vivent les femmes de Dogbo.

TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS

CHAPITRE VI : LA FEMME RURALE DE DOGBO : ACTRICE DU DEDANS ET DU DEHORS

A- LA FEMME RURALE DE DOGBO DANS LE MENAGE

La femme rurale de Dogbo s'occupe non seulement de ses AGR pour répondre aux charges financières de son ménage et contribue à l'amélioration des recettes internes de sa Commune mais aussi elle n'abandonne guère son rôle de mère et d'épouse. Elle fait donc un double travail et de ce fait, elle est surchargée.

Tableau IX: Données statistiques de la surcharge de travail des femmes de Dogbo.

Type de réponse	Enquêtés			
	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage
Affirmatives	68	14	82	91,11
Négatives	00	08	08	08,88
Total	68	22	90	100

Source : données de terrain, 2014

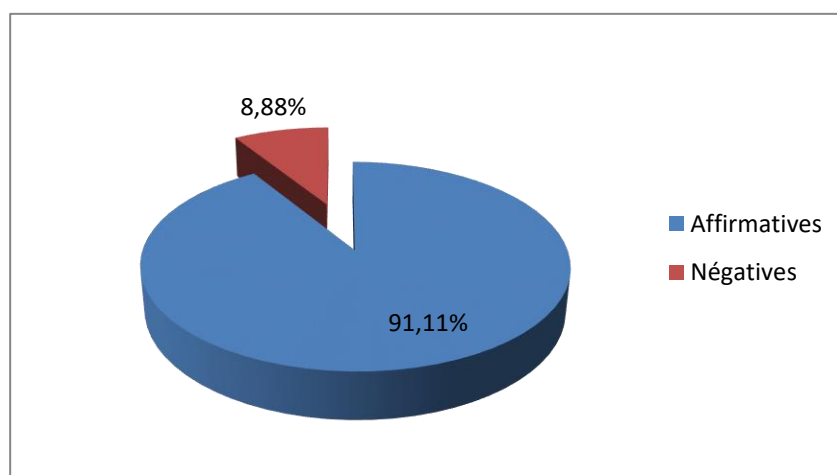


Figure 2: Surcharge des travaux des femmes

Source : données de terrain, 2014

La lecture de ce tableau laisse entrevoir la grande proportion des femmes rurales occupées par la répartition des tâches et des travaux agricoles et tout porte à croire qu'elles disposent de peu de temps de repos. Pour elles, cette surcharge des travaux constitue un frein à leur épanouissement et à celui de leur ménage. On comprend donc que les femmes rurales participent au développement mais le travail qu'elles font n'est pas reconnu et valorisé. Elles se trouvent alors au premier rang dans la production de l'économie locale.

En effet, c'est à l'aune de l'émancipation souhaitée par la femme rurale qu'il faut apprécier les combats des femmes rurales de Dogbo au plan du travail parfois aliénant. Ces combats s'expriment par la volonté manifeste de celles-ci à voir leur vie changer qualitativement et abonder ainsi dans le sens de leur bien-être personnel, social, culturel et économique et celui de leurs enfants. Mais, l'analphabétisme, la différenciation des rôles sociaux et des valeurs attribuées à chaque sexe sont des contraintes majeures qui constituent un handicap sérieux à l'atteinte des résultats de leurs combats. Malgré ce handicap, les femmes contribuent à la production de l'économie locale. Cette contribution apparaît cependant dévalorisée par les hommes qui, à travers le contrôle des ressources créent les cadres profondément inégalitaires plongeant de ce fait les femmes dans le secteur informel. Selon le PNUD-BENIN (1998 :83), « les trajectoires socioculturelles des femmes expliquent probablement les positions qu'elles occupent dans le petit commerce, la petite restauration, la couture, le tissage la coiffure, la fabrication du savon et des denrées alimentaires. En effet, depuis leur jeune âge, pendant que le garçon suit le père dans ses travaux quotidiens, la fille aux cotés de sa maman, apprend à cuisiner, à réparer les habits, à faire des achats. Par ailleurs, l'habitude des achats domestiques rend les femmes plus aptes dans le marchandage, qui est le paramètre le plus important de fixation des prix de vente et d'achat dans le secteur informel au Bénin ». Cet apprentissage différencié de ces activités laisse transparaître une accommodation

avec le niveau d'éducation plus faible des filles et qui offre facilement toute une souplesse aux futures femmes que constituent ces filles pour concilier plus tard famille et travail. Cette situation l'empêche-t-elle de jouer pleinement son rôle de mère qui lui à été dévolu?

Tout en étant dehors, autour des AGR, les femmes rurales de Dogbo s'organisent plus ou moins pour répondre aux besoins du ménage. En effet, cette organisation leur permet non seulement de s'occuper de l'entretien et de l'éducation des enfants mais aussi de planifier leur revenu pour ne pas attendre les époux. Cette forme de planification leur permet d'investir dans l'éducation des enfants, l'alimentation, la santé du ménage, le mariage des enfants. Ainsi, elles préparent les aliments nécessaires à la restauration de la famille, s'occupent de l'entretien des enfants et de la maison, puisent de l'eau à la source, cherchent du bois de chauffage, font le marché, s'occupent de leurs époux. On est tenté de dire qu'elles n'ont leur vie que pour travailler. Elles sont donc tout le temps victimes de la surcharge des différentes préoccupations et par ricochet n'ont pas de temps de repos du fait des contraintes du développement.

Il se dégage à cet effet une perception selon laquelle, tout au long de la première enfance, c'est à la mère que revient la charge de l'enfant : elle le nourrit et le soigne, le porte au dos, l'endort auprès d'elle. Elle se refuse parfois de le considérer comme "grand" même l'enfant étant devenu adulte. On comprend donc que l'enfant fait matériellement partie intégrante du corps de la mère. Quelle est la part du revenu utilisée dans le ménage par la femme ?

L'impact négatif de la mondialisation de l'économie pèse sur les femmes de façon disproportionnée à Dogbo. Alors que l'économie est de plus en plus liée aux marchés mondiaux, on assiste souvent à une réduction des dépenses publiques et des programmes sociaux, reportant ces coûts sur les familles, au sein desquelles la femme se trouve généralement en charge de ce fardeau supplémentaire. Malgré cette situation, les femmes de Dogbo prennent une large

part dans l'utilisation des revenus dans le ménage. Le tableau suivant illustre bien la situation.

Tableau X: Données statistiques liées à l'utilisation du revenu des femmes dans le ménage.

Enquêtés / Type de réponse	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage
Affirmatives	53	26	79	87,77
Négatives	07	04	11	12,22
Total	60	30	90	100

Source : Enquête de terrain, 2014

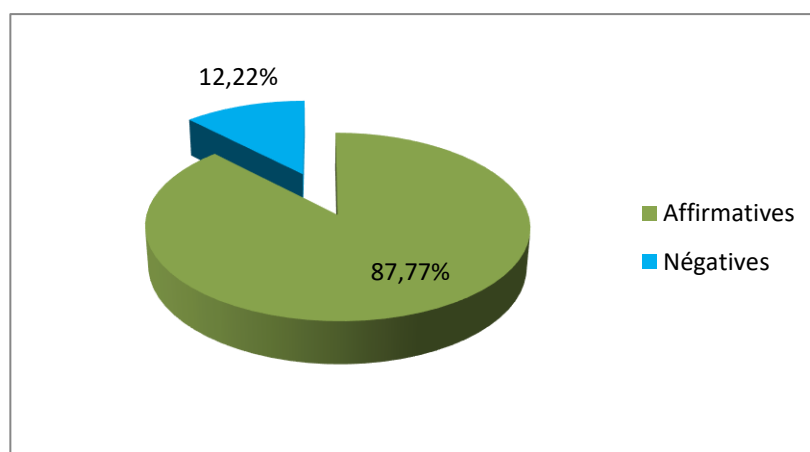


Figure 3: Usage des revenus de la femme

Source : enquête de terrain, 2014

La contribution de la femme rurale de Dogbo s'élève à 88%. Ceci montre qu'elle se trouve responsable du ménage par son apport financier considérable par rapport à son mari. Cet apport est estimé par certaines femmes à hauteur de 1500 à 2500 francs cfa par jour du marché selon certains ménages pour ce qui concerne la popote. Pendant ce temps, l'homme dépense plus personnellement et pour son propre compte.

En effet, nombreuses sont les études qui ont montré que certains ménages sont caractérisés par la définition des rôles féminins et masculins. Le plus souvent, l'expression de cette définition des rôles féminins et masculins se manifeste par la séparation plus ou moins stricte des budgets et donc des ressources générés et contrôlés par les femmes et les hommes. Ainsi, pendant que qu'au sein du ménage, les femmes consacrent une plus large part de leurs revenus pour le bien-être de la famille, en particulier pour les dépenses de nourriture, de santé, de l'éducation des enfants, etc..., les hommes déboursent une plus grande part de leurs revenus pour les dépenses personnelles dans l'alcool et le tabac par exemple et préfèrent faire leur "vie" comme on le dit communément. En dehors des dépenses de la femme rurale de Dogbo dans la nourriture, tout le revenu est investi dans le ménage et en grande partie dans l'éducation, la formation et le mariage des enfants. En voulant savoir un peu plus les motivations de cet engagement, une femme enquêtée répond en ces termes : « *D'abord, si je ne le fais pas, je souffrirais plus que la nature m'aurait privée d'être mère. Ensuite, ce sont mes enfants et ils sont les seuls pour moi et pas pour leur père qui d'ailleurs manifeste une déclinaison de responsabilité. Enfin, je vis dans un ménage polygame et à cet effet nous nous battons ici pour le meilleur de nos enfants. Nous n'accepterons pas qu'ils soient surpassés par les "autres enfants" du ménage* ». De ces propos, nous tirons deux conséquences au plan de l'engagement des femmes. La première est que l'engagement déterminant et parfois crucifiant de la femme de Dogbo dans l'économie rurale et dans les activités économiques en général vise moins son propre bien-être que celui de sa famille qui a pour composantes ses enfants et son mari. Novak cité par Ngoma-Binda (1999 : 69) le dit si bien en ces termes :

[...] « *il semble évident que, toute vie individuelle étant courte, les motivations économiques les plus profondes sont presque toujours, et doivent nécessairement être, inscrites dans le cadre d'une famille. Les agents économiques travaillent rarement pour eux seuls. (...) Le motif fondamental de toute activité économique semble*

clairement être d'inspiration familiale, beaucoup plus que les économistes ne le suggèrent ordinairement. C'est pour le bien de la famille qu'on remet à plus tard certaines satisfactions personnelles, que l'on s'engage dans tant de combats crucifiant sur le plan médical, éducatif et psychologique, qu'on essaie tellement d'économiser, et que l'on entreprend des investissements qui concernent bien plus l'avenir que le présent »

Musitu (2006 : 13). La deuxième concerne leur situation matrimoniale. Ainsi, certaines femmes rurales vivent dans un régime polygamique et en ont une perception toute particulière. Au plan de cette condition matrimoniale, la polygamie pour elles ne doit pas constituer un blocage à l'action. Au contraire, elle doit la stimuler et favoriser la concurrence. D'ailleurs ces femmes n'ont rien tenté pour échapper à cette situation quand elle s'impose. Inversement, elles en font une force pour éviter que leurs enfants en soient des victimes innocentes comme le pense Pliya : « La polygamie humilie la femme et compromet l'éducation des enfants ». A partir de ces informations obtenues, nous tirons la conclusion que ces femmes rurales investissent une part importante de leur revenu dans l'éducation, la formation et le mariage de leurs enfants. Cela porte à anticiper sur l'analyse et à donner l'hypothèse que c'est surtout la satisfaction des besoins de ses enfants qui pousse la femme rurale de Dogbo à cette dynamique lue dans ses façons d'agir et dans ses représentations.

En outre, le capital financier de la femme rurale ne suffit pas. Pourtant elle devrait faire face à tous ses besoins vitaux fondamentaux et à ceux de sa famille (alimentation, soins de santé, logement, habillement, scolarité des enfants, transport, etc.). Elle donc est contrainte de travailler chaque jour. Car un jour de repos signifie pour elle «un jour de faim».Prise dans cette dynamique, elle a tendance à oublier les éventualités d'affection. C'est ce qui fait dire à Houessou (2003 : 5) que dans « le secteur informel où les femmes ne sont intéressées et retenues que par leurs activités, le manque d'information les conduit à se passer des services de santé quand survient une affection aussi bien

chez elles que chez leurs enfants ». Si la maladie survient, elle recourt à la médecine traditionnelle où elle juge abordables ou presque nuls les coûts en terme financier. Il faut toutefois mentionner que cette médecine présente aussi des limites qui peuvent être fatales au patient. Et toujours sur ce plan de la santé, elle dépense ses ressources pour préserver son/ses enfants contre les mauvais sorts avec le gris-gris, la sorcellerie, les maléfices ou faire la provision de médicaments, poudres, décoctions, les recettes diverses en prévention d'éventuelles maladies. Après avoir essayé les traitements traditionnels et, en cas d'échec de ces derniers, elle se déplace vers les centres de santé communautaires ou vers les centres de santé urbains voire ceux de zone où elles comprennent finalement que les médicaments dits génériques sont moins chers et soignent plus ou moins bien. Et pour parvenir à payer ses médicaments/soins, nombreuses sont ces femmes qui se regroupent autour d'activités génératrices de revenus : c'est là une mesure d'entraide qui nourrit la solidarité mécanique en milieu rural.

Au total, la division du travail fondée sur le genre détermine la répartition des tâches attribuées aux enfants selon leur sexe. Les filles sont largement impliquées dans les travaux domestiques et elles sont beaucoup moins scolarisées que les garçons, ce qui est un facteur majeur de la perpétuation de l'inégalité des sexes et finit par avoir un impact sur la procédure de décision au sein du ménage. Quel est alors l'état des relations de prise de décision dans les sphères domestique et publique à Dogbo ?

B-FEMMES RURALES ET PRISE DE DECISION DANS LES SPHERES DOMESTIQUE ET PUBLIQUE

Comme nous l'avons dit plus haut, les femmes sont les seules à s'occuper du ménage, de l'éducation des enfants, de la propreté de la maison, des soins aux enfants, de la restauration du ménage. En tant que tel, la division du travail dans la sphère domestique n'est pas remarquable ou n'existe presque pas car les

AGR sont qui gérées en dehors de cette sphère constituent des catégories d'activités à par entière qui, traditionnellement, ne font pas parties des rôles sociaux conférés aux femmes par la division du travail. D'ailleurs les résultats de l'Enquête Démographique et de Santé du Bénin (EDSB) réalisée en 2001 illustrent bien cette situation. Ainsi, selon ces résultats, la composition des repas quotidiens relève dans 54 % des cas de la seule décision des femmes en union. Ceci témoigne qu'elles ont une large part de prise de décision sur la composition des repas quotidiens qui entrent dans leur rôle « traditionnel » de responsable de l'alimentation et de l'entretien des familles. Par contre, quand nous avons demandé à savoir si les AGR sont exercées par leur seule volonté, les réponses que nous avons recueillies sont unanimes.

Tableau XI: Données statistiques liées à la prise de décision au sein du ménage.

Enquêtés / Type de réponse	Femmes	Hommes	Total	Pourcentage
Affirmatives	13	07	20	22,22
Négatives	47	23	70	77,77
Total	60	30	90	100,0

Source : Données de terrain, 2014

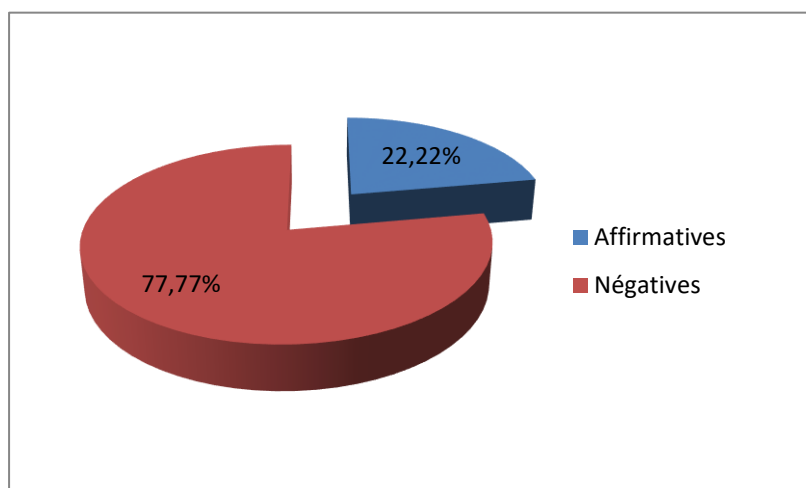


Figure 4: La constitution des données relatives à la prise de décision

Source : Données de terrain, 2014

Les femmes se retrouvent à 88% responsables du ménage par son apport financier. Mais quant à leur prise de décision, en dehors de celle relative à leurs rôles sociaux domestiques et en occurrence, celle qui concerne la restauration, les données du tableau nous montrent qu'elles sont encore sous le joug de leurs époux : *« nos époux sont nos papas et si nous n'avons pas leur approbation et bénédiction, nous entreprenons avec beaucoup d'échecs. Il m'arrive aussi des fois de connaître des mauvaises journées les jours où je m'entête à faire certaines choses »*, tel est le verbatim d'une femme rencontrée. Ainsi, 22,22% d'interrogés ont déclaré que les femmes décident pendant que plus de 77% d'interrogés affirment que le dernier mot relatif à la prise de décision revient aux hommes au sein du ménage.

En effet, on comprend qu'en dehors des décisions sur la composition des repas quotidiens dont elles sont traditionnellement responsables, les femmes restent majoritairement subordonnées aux hommes pour la prise des principales décisions dans les ménages même celles qui concernent la gestion de leurs propres activités génératrices de revenu. Ainsi, les relations entre hommes et femmes à Dogbo sont bâties sur un rapport de forces qui met les femmes dans une position de subordination. La preuve est que depuis leur naissance, les hommes ont beaucoup de privilèges dans la famille et dans la société dont par exemple le pouvoir de décider et de faire des choix, le pouvoir d'hériter les terres. Ceci fait partir des représentations de la société où l'assujettissement, la domination, la sous-estimation et l'exclusion des sphères de prise de décision dont les femmes sont victimes sont considérées comme évidentes et acceptées. Grawitz (2000 : 217) parlera d'un imaginaire collectif. De plus, ces relations constituent des valeurs de socialisation des hommes et des femmes où depuis l'enfance les premiers ont appris qu'ils doivent dominer et les dernières qu'elles doivent toujours obéir à leurs époux. Au cours de nos entretiens, les femmes reconnaissent elles-mêmes le phénomène avec une certaine trivialité et sont

convaincues que leur sécurité ne peut que venir des hommes. Ceci explique le fait qu'elles acceptent et trouvent normales certaines violences subies au sein du ménage. Les résultats de l'Enquête Démographique et Santé du Bénin, phase 2 fournissent une preuve tangible à cet effet. Ainsi, selon ces résultats, 51 % des femmes trouvent normal qu'un homme frappe sa femme lorsqu'elle néglige les enfants, 44 % lorsqu'elle sort sans le lui dire, 39 % lorsqu'elle discute ses opinions, 29 % lorsqu'elle brûle la nourriture et seulement 17 % lorsqu'elle se refuse à lui sexuellement. Tout ceci est sans doute favorisé par la disposition du Code Coutumier du Dahomey qui confère le statut de mineure à la femme (cf. le Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française de 1933).

La part de prise de décision de la femme dans la sphère publique reste toujours maigre. Au niveau des emplois publics, notamment la situation des emplois dans la fonction publique confirme, selon des données provenant du Tableau de Bord Social Insaé/tbs (2009) la faible représentation des femmes. En effet, entre 2000 et 2008, la proportion des femmes dans la fonction publique a évolué en dent de scie et est restée en deçà de 30%. Aussi, en matière de participation aux structures de prise de décision, en 2011, l'état des lieux dans le domaine de l'accès aux fonctions nominatives révèle la persistance de fortes inégalités. Ainsi, dans les ministères, sur un effectif de 809 autorités, affirme le dossier, seulement 18,54% sont des femmes. Ce qui confirme une fois encore le faible taux de représentativité des femmes dans la catégorie A de la fonction publique. Si au sein de la représentation nationale, le pourcentage de femmes élues n'a jamais atteint la barre des 8%, (6% de participation féminine contre 94% de participation masculine), au niveau local, la situation n'est pas non plus reluisante. Cela dit, les élections locales n'ont pas favorisé davantage une émergence des femmes, malgré toutes les actions conçues et conduites essentiellement par les ONG nationales en partenariat avec des institutions internationales et autres partenaires au développement. A Dogbo, le pourcentage

des femmes élues conseillères est de 11,76% en 2003 contre 00% en 2008 avec un taux de régression de (-11,76%). Ce qui signifie qu'en 2008 les femmes n'ont pas été élues aux élections locales dans la Commune. C'est le résultat d'une domination masculine basée sur la construction par les hommes des perceptions, des pensées et des actions pour empêcher la femme à accéder dans le marché des biens symboliques Bourdieu (1998). Cette absence des femmes rurales de Dogbo dans les instances de prise de décision fait partie des problèmes de discrimination dont elles sont victimes, celle-ci revêtant le caractère de nouvelles formes de violences faites à elles dont par exemple la violence verbale Fourn (2009). Voilà autant de situations contre lesquelles les femmes rurales de Dogbo se battent en se donnant tant de peines tout en conciliant l'espace maternel au rythme des activités économiques autrefois réservées aux hommes dans la division traditionnelle du travail. Au total, l'organisation sociopolitique locale, l'analphabétisme, la pression sociale et l'attachement aux valeurs constituent des éléments dissimulés qui entravent la conquête et l'exercice du pouvoir local par les femmes. Conséquence, le développement de Dogbo et l'épanouissement des femmes sont mis à mal.

CHAPITRE VII: DES RAPPORTS SOCAUX INEGALITAIRES A LA FEMINISATION DE LA PAUVRETE FINANCIERE

A- DES RAPPORTS HOMMES / FEMMES AUX INEGALITE SOCIALES

Dans ce chapitre, nous nous proposons de faire une analyse socioculturelle des difficultés à l'épanouissement des femmes.

Les rapports hommes / femmes au Bénin comme ailleurs dans le monde apparaissent comme des déterminants de la dynamique d'une société. Mais, ils s'expriment de façon largement déséquilibrée en défaveur des femmes. Au Bénin, ce déséquilibre peut s'analyser sous le rapport Indicateur du Développement Humain (IDH) / Indicateur Sexe spécifique du Développement Humain durable (IDSH).

En effet, selon le Rapport Final de la Mission Genre au Bénin, 9ACP BEN 012 du 6 Septembre 2006, de 2000 à 2001, l'Indicateur du Développement Humain (IDH) a progressé au niveau national de 0,426 à 0,437. Parallèlement, on observe une réduction de 20 % de l'écart entre l'Indicateur Sexe-spécifique du Développement Humain durable (IDSH) et l'IDH, de 2,9 % en 2000 à 2,7 % en 2001. L'IDSH était de 0,352 en 1996, de 0,414 en 2000 et de 0,426 en 2001. Cependant, observe le rapport, cet IDSH est révélateur de grandes disparités entre les hommes et les femmes en matière de longévité, d'éducation et de revenus avant de conclure que la persistance de ces disparités est due à des résistances culturelles et institutionnelles dont les politiques et programmes ne sont pas encore venus à bout. De ce constat, nous constatons que le rôle de la femme, son statut dans la société continuent d'être renforcés par la culture traditionnelle nourrie par « le coutumier du Dahomey » de 1931 qui définit les rapports de dominance de l'homme et oblige la femme à obéir. Cette situation se répercute sur tous les aspects de la vie sociale des femmes. C'est ce que montre le Rapport sur le Développement Humain au Bénin (1998). Pour ce rapport en effet, les programmes d'ajustement structurel et l'accroissement

persistant de la dette extérieure ont entraîné une instabilité sociale et économique dans les pays en voie de développement. L'étude de ce rapport nous révèle que plus du tiers (34%) de la population béninoise souffre de la pauvreté monétaire tandis que près de la moitié (47%) souffre de diverses formes de dénuement et les femmes sont plus vulnérables que les hommes. Cette situation socio-économique fragile qui touche les ménages et donc les femmes en premier n'a pas permis à celles-ci d'acquérir des aptitudes à travers l'alphabétisation et l'éducation qui les rendraient politiquement, économiquement et socialement indépendantes. Conséquemment, ces rapports inégaux qui s'observent au niveau des emplois agricoles sont également très poussés au niveau des emplois publics. Examinons de plus près ces données extraites du Tableau de Bord Social INSAE, 2010.

Tableau XII: Pourcentage des femmes dans la fonction publique selon les catégories socioprofessionnelles de 2000 à 2008

Catégories	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
A (cadre)	19,45	19,09	19,11	18,70	18,17	18,28	18,44	18,54	21,18
B(agent intermédiaire)	23,00	21,81	21,04	28,33	28,91	29,10	29,58	29,69	30,27
C(agent d'exécution)	34,09	32,23	34,29	31,93	33,61	29,30	30,33	30,67	33,84
D(agent de liaison)	44,32	43,99	44,27	36,79	38,41	37,43	36,93	35,98	26,66
E (autres)	12,03	13,30	13,30	15,86	13,05	13,20	13,75	13,46	31,14
Total	27,84	26,10	26,20	27,10	27,31	26,61	26,92	26,77	28,34

Source : INSAE/TBS 2010

L'analyse de ces données du tableau nous permet de constater une évolution inconstante du pourcentage des femmes dans la fonction publique entre 2000 et 2008. Sur neuf (09) années consécutives, on n'a noté qu'une seule

fois un pic à 28,34% enregistré en 2008. Par ailleurs, dans les catégories C et D (agent de liaison et à la rigueur agent d'exécution), elles sont un peu plus représentées mais reléguées au second rang. Cela témoigne de la place qui leur est réservée dans les administrations béninoises. Ce fait peut anticiper l'analyse sur leur souci de bien s'occuper de leurs ménages. De plus, au niveau de la catégorie A, elles le sont représentées faiblement. Pas même une seule année, elles n'ont franchi la barre de 30% dans cette catégorie. C'est la conséquence logique des inégalités de genre notées dans l'enseignement supérieur et cela explique de plus bel la place de femme et de mère qu'elles occupent dans nos sociétés, une place qui ne favorise pas leur rétention à l'intérieur du système éducatif. Qu'en est-il de leur présence dans l'institution parlementaire ?

Au niveau l'Assemblée Nationale, le niveau de représentativité des femmes a également connu une évolution inconstante. Les données du tableau suivant l'explicitent

Tableau XIII : Evolution de la représentation des femmes à l'Assemblée Nationale de 1995 à 2011.

Elections législatives Années	Elus	Nombre de femmes	% de femmes	Taux d'accroisse- ment moyen des femmes
1995	83	5	06,02	7,94
1999	83	5	06,02	
2003	83	6	07,23	
2007	83	9	10,84	
2011	83	8	09,63	

Source : Assemblée Nationale du Bénin : www.ipu.org/par-line-/report/1033-arc.htm

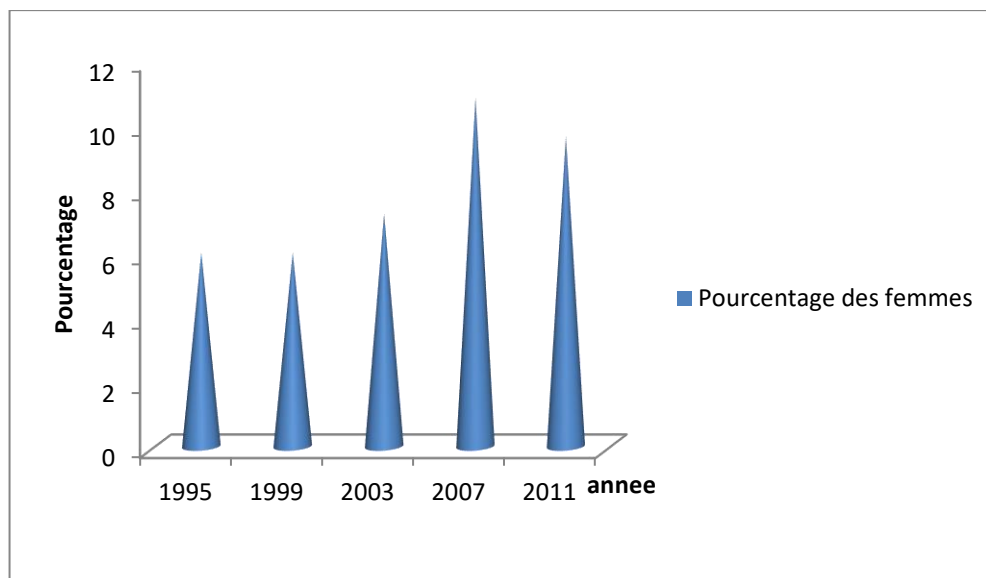


Figure 5: Pourcentage des femmes parlementaires

Source : données de terrain, 2014

Les données du tableau nous montrent qu'entre les élections législatives de 1995 et 1999, le pourcentage des femmes élues n'a pas connu d'évolution. Cependant, entre les élections de 2003 et 2007, on note une très légère augmentation de leur taux de représentativité qui a connu en 2011, une régression. Le taux d'accroissement moyen des femmes est de 07,94% contre 92,06% pour les hommes. Ces indicateurs montrent qu'au niveau de l'institution parlementaire, la présence des femmes est largement dominée par celle des hommes sur cinq élections consécutives. Cette situation révèle l'existence de disparités entre hommes et femmes quant à la gestion du pouvoir politique. Ainsi, depuis l'avènement du renouveau démocratique, aucune femme à Dogbo n'a été élue représentante de cette commune à l'Assemblée Nationale. C'est la conséquence de la perception de la femme et du pouvoir par les acteurs sociaux à Dogbo.

Au total, en dehors de la pauvreté monétaire et les autres formes de dénuement que vivent les acteurs sociaux et en occurrence les femmes, il y a la composante du taux d'analphabétisme qui se répercute sur les autres aspects de la vie sociale des femmes rurales et finalement, leur santé sexuelle et santé de

reproduction en prennent un coup. Comment peut-on apprécier les origines de ces rapports sociaux inégalitaires au détriment des femmes ?

En effet, selon Grawitz (2000 : 217), « les représentations mythiques de la société fondent l'assujettissement, la domination et la discrimination dont les femmes sont victimes. Le statut de domination de l'homme par rapport au statut de subordination de la femme est la résultante d'un fort degré d'intériorisation d'une image presque immuable et acceptée ». C'est cette « image immuable et acceptée », comparable au fait social durkheimien de par son caractère extérieur et contraignant qui fait que les femmes reconnaissent l'inégalité entre elles et les hommes. Les expressions suivantes y sont consacrées habituellement dans les rapports verbaux dans le ménage: « c'est vous qui êtes notre père ; notre protecteur ; si vous refusez, nous, on ne peut rien ; on n'a pas la force ».

Ainsi, le sentiment d'être né femme et la reconnaissance d'être un être inférieur par rapport aux hommes dus au processus de socialisation, paraissent une conséquence logique du complexe d'infériorité développé par les femmes elles-mêmes. Et pourtant, c'est cette attitude d'être né femme que dénonce Beauvoir (1991) lorsqu'elle écrit : « on ne naît pas femme mais on le devient ». Il s'agit alors des caractères féminin élaborés et imposés par la société à partir d'un ordre établi. Cet ordre établi et imposé se perpétue, confère aux hommes beaucoup de privilèges et de prérogatives sociales et organise la réalité sociale. Pour Bourdieu (1998 :7), « cet ordre imposé et subi par les femmes est caractérisé par un type de violence qui s'exerce pour l'essentiel par les voies purement symboliques de la communication et de la connaissance ou, plus précisément de la méconnaissance, de la reconnaissance ou, à la limite, du sentiment ». C'est ce qu'il appelle « violence symbolique ». Dans son expression, on note des formes d'inégalités sociales qui sont inhérentes à la société. En plus de l'origine symbolique des inégalités sociales entre les hommes et les femmes, l'infériorité féminine relève de la sous-estimation et

manque de confiance en soi qui caractérise les acteurs sociaux féminins. Ainsi, les femmes se croient toujours inférieures et cherchent à se confier aux hommes. Elles le font souvent par souci de se sentir en sécurité car, pour elles, les capacités féminines ne peuvent pas se mesurer aux capacités masculines au plan de la défense, de la négociation, de la gestion etc... par exemple. Ce constat qui est fait dans les associations et groupements féminins à Dogbo est révélateur d'indicateurs de ce complexe imaginaire qui ne peut se comprendre que par rapport au rôle joué par la société elle-même. Au demeurant, c'est la société qui, à travers un réseau de clichés sociaux constitués, ordonne aux acteurs sociaux, qu'ils soient hommes ou femmes, les bonnes conduites. Au regard de ces bonnes conduites, toute autre attitude est socialement irrecevable et subit des sanctions sociales. On comprend donc que les inégalités sociales ne sont rien d'autre que le fait de ces clichés sociaux qui se manifestent par des rapports de force au détriment des femmes.

B - FEMINISATION DE LA PAUVRETE FINANCIERE A DOGBO

Le fossé entre les femmes et les hommes pris dans le cycle de la pauvreté a continué de se creuser au cours de la dernière décennie et on trouve principalement des femmes parmi les 1,5 milliards de personnes qui vivent avec 1 dollar par jour ou moins. ONU (1995). C'est généralement l'expression de « féminisation de la pauvreté » qui sert à désigner ce phénomène. A Dogbo, on peut affirmer avec le regroupement des données que les femmes rurales gagnent, en moyenne, à peine plus de 50 % de ce que gagnent les hommes dans leurs activités. Le paradoxe est que comme nous l'avons souligné, elles arrivent quand même à répondre de part leurs AGR aux différentes charges du ménage.

Aussi, faut-il remarquer que ces femmes n'ont souvent pas accès aux ressources essentielles que constituent l'héritage, le prêt et le crédit. Les femmes prises dans le cycle de la pauvreté financière n'ont pas accès aux ressources et aux services qui leur permettraient d'en sortir. Elles sont alors

confrontées aux problèmes d'accès aux ressources lorsqu'elles décident d'entreprendre.

1-Accès aux ressources foncières

L'accès aux terres se fait généralement dans la commune de Dogbo, soit par achat, par don, par métayage ou par héritage. Cette situation pose une difficulté d'accès à cette ressource qui devient de plus en plus rare. Ainsi, cette difficulté d'accès est plus remarquable au niveau de la femme qui d'ailleurs, s'adonne beaucoup plus à l'agriculture de subsistance.

En effet, le système traditionnel d'attribution des terres de génération en génération encore en vogue dans la commune de Dogbo comme d'ailleurs dans toute la communauté àjà défavorise largement les femmes. Ainsi, la femme ne peut bénéficier d'aucun patrimoine foncier ni dans sa famille d'orientation ni dans sa famille de procréation (matrimoniale) car, elle est toujours en situation d'étrangère. Ceci parce qu'à l'âge adulte, elle quittera la première pour rejoindre la seconde où elle ne peut prétendre à une part du patrimoine communautaire à cause de son statut « d'étranger ». Autrement, l'acte est considéré comme un outrage à l'intransmissibilité sociale du patrimoine des "anciens". Conséquemment, la femme qui a déjà les moyens financiers très fragiles pour se procurer de la terre, se trouve obligée de négocier quelques lopins de terre auprès de son mari ou auprès d'un frère de sa famille matrimoniale. Si la demande est fructueuse, ce ne sont que quelques mètres carrés de terres déjà appauvries qui sont cédées. Selon MCA (2008), « les femmes peuvent s'acheter des terres mais elles ne le font généralement pas, faute de moyens financiers et des pesanteurs sociologiques ». Des données de l'enquête EMICOV 2010 montrent que seulement 14,24% des terres cultivables au Bénin sont détenues par des femmes. Donc, le droit d'héritage de terres déchu aux femmes les oblige à s'approvisionner des matières premières pour la transformation.

Elles s'approvisionnent alors en produits agricoles au champ sur une longue distance où elles vont le plus souvent à pied, faute d'argent suffisant pour y aller au moyen d'un moyen de transport. Après avoir cherché ces produits, elles doivent les faire transporter sur la tête jusqu'à domicile parfois avec un enfant au dos et un autre trainant difficilement les pas devant elles. Arrivées à la maison très fatiguées et épuisées, elles doivent encore remplir les tâches domestiques quotidiennes. Aussi, participent-elles à l'approvisionnement des champs en feuilles de manioc consommées comme légumes dans ce milieu. Par ailleurs, avoir accès à l'argent pour le financement des AGR constitue un véritable problème auquel les femmes font face au quotidien qu'il ne faut pas ici occulter.

2-Accès au prêt et au crédit

Par rapport à l'accès au financement, selon INSAE/EMICOV (2009), seulement 26% des crédits octroyés aux populations par les banques en 2003 ont été accordés aux femmes.

L'accès au prêt et au crédit par les femmes rurales de Dogbo pose donc un grand problème. Les banques commerciales ou de développement ne prêtent pas aux petits entrepreneurs car elles ne veulent prendre aucun risque. En effet, les groupes de femmes qui ne détiennent pas de garanties n'ont aucune chance d'accéder au crédit et au prêt. Elles sont obligées de se rabattre sur les quelques institutions de micro-finance qui opèrent dans la commune où elles ne sont non plus soustraites aux conditions de garanties. Il s'agit notamment de la Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel (CLCAM) et de la Banque Villageoise d'Épargne et de Crédit (BAVEC).

La " Caisse Locale de Crédit Agricole Mutuel " est une institution créée par et pour les paysans. Son but était d'appuyer le monde rural. Cependant, la gestion pose des problèmes. Les paysans qui, moins formés pour gérer l'institution, éprouvent également de difficultés pour en suivre la gestion. De

plus, les crédits sont alloués aux taux élevés de 20 à 25 %. Les intérêts, quant à eux, reviennent non pas aux paysans, mais bien au contraire aux gérants et aux acteurs sociaux en occurrence, ceux du conseil d'administration. Par ailleurs, un autre constat est que les crédits sont alloués aux fonctionnaires qui investissent soit, dans l'agriculture, soit dans l'immobilier au détriment du monde rural. Ce que nous qualifions de détournement 'du retour sur investissement paysan'. Dans ces conditions, les femmes ont moins de chance d'avoir accès au crédit et prêt. Si elles arrivent difficilement à avoir un, celui-ci contribue à les ruiner de par certaines contraintes qui le caractérisent.

D'abord, les fonds sont accordés sans tenir compte de la production saisonnière. Ce déséquilibre entre le crédit et la saison de production de certaines AGR amène les femmes à investir le crédit dans l'éducation des enfants, dans le ménage et parfois dans les activités sociocommunitaires tels que les funérailles, les mariages. Le crédit est alors détourné de l'objectif premier. Du coup, les femmes se retrouvent avec beaucoup plus de dette à rembourser. Situation qui les engouffre davantage dans la pauvreté intensive. Ensuite, en dehors de ce paramètre, c'est le système du jeu de prêt et de détournement d'une partie importante du crédit par l'époux qui contribue à appauvrir davantage la femme rurale de Dogbo. En effet, si le coutumier du Dahomey ne permet pas à la femme de prendre une décision sans consulter son époux, la femme est obligée, pour faire passer sa décision, de satisfaire aux exigences de son mari. Au plan de ces exigences, on a les prêts qu'ils demandent souvent et parfois avec des menaces d'envoutement, de renvoi, de divorce et de mort ; bref, avec tant de violences spirituelle, psychologique et matrimoniale. L'argument le plus avancé avec succès est que ' la femme n'a pas eu l'argent avant de venir chez moi ou que c'est quelqu'un qui a le tas d'ordure qui produit les chenilles'. Cet argumentaire entretient un imaginaire social de l'énigme qui fait vivre en permanence la peur chez les femmes qui finissent par dire que si

leurs activités prospèrent, c'est peut-être "la tête de leurs époux qui leur donne la chance". Enfin, quant au détournement, il se constate de deux façons :

- la première est que les conditions exigées par les institutions financières de la place sont telles que l'accord de l'époux de la demandeuse de crédit est un préalable indispensable. Cette condition renforce la position de l'homme qui se montre plus important dans la vie de la femme. Aussi, suscite-t-il un engouement au niveau de son épouse pour le prêt. Il commence par faire certaines démarches entre l'institution et lui. Ainsi, la femme, convaincue de ce que son époux est de son côté, lui confie la mise à jour des pièces constitutives du dossier. Par exprès, certains hommes trainent et renouvellent le besoin d'argent pour le retrait et la légalisation de certaines pièces administratives. Certaines femmes nous ont confié, au cours de nos enquêtes, qu'elles ont payé plus d'une fois en plus des frais des pièces et du dossier, les frais d'allée et de retour. De plus, celles qui ne savent pas lire, si on ne les a pas annoncées des fonds inférieurs à ceux accordés par les institutions et ceci par l'honnêteté de certains hommes, elles sont sollicitées à augmenter le montant demandé voire doubler pour en reverser le reste aux hommes qui les rassurent le payer. Cette situation complique le remboursement des crédits car, certains hommes, une fois l'argent encaissé ne pensent plus à comment solder et les femmes sont les seules à en partir. Contrairement à Bako Arifari qui pense que, « vue la position administrative ou politique que le 'cadre' courtier local en développement occupe dans l'arène nationale, il se sent le devoir de (ou est sollicité par ses corégionnaires pour) faire "passer" des ressources vers son milieu d'origine, en y drainant des projets étatiques ou autres », ce qui est constaté à Dogbo est une véritable corruption favorisée par ce que nous efforçons d'appeler 'courtage dans le ménage' car au finish, il a permis à l'époux de gagner sa part. Au total, l'apport financier de la femme dans le ménage, l'entretien, l'éducation et le mariage des enfants constituent des contraintes

majeures qui favorisent le détournement de la trajectoire des crédits accordés aux femmes rurales de Dogbo qui en sont régulièrement victimes.

- la deuxième et la plus constatée est relative à l'émergence et à l'expansion du secteur de la micro finance qui cible en majorité les femmes. En effet, au cours de nos enquêtes, nous avons constaté un phénomène pas totalement pareil à celui que nous venons de décrire mais qui y s'assimile vue la finalité. Ainsi, la Banque Villageoise d'Epargne et de Crédit (BAVEC) accorde trente (30000) francs voire plus aux femmes et renouvelés plusieurs fois selon la dynamique et le respect des échéances de remboursement de ces femmes. Chose remarquable, les femmes se plaisent à appeler cette institution financière "yayi boni houé", c'est-à-dire, la maison de YAYI Boni... Tout ce qu'on pourrait y aller chercher était synonyme de crédit. L'évolution métonymique de cette expression à Dogbo montre combien de fois les femmes exprimaient depuis longtemps le besoin de financement de leurs activités. Alors, certains hommes rassemblent et organisent rapidement au moins cinq (05) femmes à qui ils trouvent les frais de constitution des dossiers et d'inscription à la BAVEC. Une fois les formalités remplies, les femmes encaissent les fonds en leurs noms et les reversent entièrement à ces hommes. En retour, certaines femmes peuvent recevoir juste de quoi s'acheter deux ou trois kilo de maïs le marché qui suit. Au moment du remboursement, certains hommes ne respectent plus le contrat et les femmes sont obligées de payer en attendant de les récupérer partiellement chez les hommes. Par ailleurs, il faut remarquer que ce "lobby" se passe entre les membres d'un foyer familial polygame ou entre les membres proches d'une même famille. Cette situation que vivent les femmes vient renforcer davantage leurs conditions de vie et travail très fragiles. En outre, il faut signaler que dans la commune de Dogbo, les femmes qui sont incapables d'avoir accès aux crédits des institutions financières, adhèrent à des réseaux sociaux de village et de

quartier avec lesquels des initiatives de tontines (système d'épargne à la traditionnelle) qui génère à la longue de gros lot à ramasser par une femme qui y adhère et ceci selon le nombre de part (la main) qu'elles payent. On ne peut donc pas manquer de reconnaître en cette manière de faire des femmes de bonnes gestionnaires des revenus qu'elles tirent de leurs activités. Somme toute, beaucoup de facteurs contribuent à apprécier les conditions défavorables à l'épanouissement de la femme rurale. Mais, aux yeux des acteurs sociaux, la mondialisation de l'économie a plus contribué à responsabiliser les ménages dans lesquels les femmes luttent au quotidien pour leurs survies. Et ces luttes, pour elles, leur permettent de prendre au moins les décisions liées à leur rôle traditionnel et par surcroît, d'avoir du respect dans leurs familles matrimoniales. Voilà à Dogbo, l'état des lieux en matière de l'égalité des sexes, un état des lieux caractérisé par la persistance de fortes inégalités entre les hommes et les femmes en matière d'accès aux ressources et à leur contrôle et aux opportunités de développement.

La dynamique de la féminisation de la pauvreté à Dogbo explique ces inégalités sociales où l'approche genre semble ici nécessaire pour introduire des changements durables dans les rapports sociaux de sexe en vue d'une justice sociale.

CONCLUSION

Les obstacles au développement de la commune de Dogbo en général et à l'épanouissement des femmes rurales en particulier dans le nouveau contexte de développement sont nombreux. Il s'agit entre autres, de la non participation des femmes aux actions de développement et l'élaboration des outils de planification de développement que sont : le Plan de Développement Communal (PDC), le Plan Annuel d'Investissement (PAI), et le Budget Communal ; le non accès aux femmes des ressources et à leur contrôle tels que le crédit, le prêt et la terre ; la pauvreté monétaire et d'autres formes de dénuement tels que le taux d'analphabétisme, la privation de la conquête et l'exercice du pouvoir ; les inégalités de genre qui les concernent en majorité et le manque de confiance en soi dont elles-mêmes sont responsables en partie.

Or, le développement requiert la participation individuelle et communautaire des acteurs impliqués. Ce développement est avant tout un processus de mobilisation des acteurs locaux en vue de la promotion économique, sociale et culturelle sur un territoire. Cette mobilisation des acteurs suppose une forte cohésion entre individus et groupes, une harmonisation des intérêts qui favorisent l'intégration et la valorisation des initiatives de base. Le développement local est de ce fait difficile à promouvoir lorsqu'il est confronté à la faiblesse des revenus des populations. Il est l'un des enjeux principaux de la décentralisation. Ce développement n'est possible qu'avec la participation de toutes les couches de la société à la base. Il ne doit pas être perçu de nos jours comme un processus qui permet l'accumulation des richesses, de revenus ou de croissance économique. Il devra être perçu comme un processus qui conduit à l'épanouissement de l'homme dans toute sa dimension humaine et sans discrimination aucune. Dans la gamme des possibilités qui favorisent l'épanouissement, il ya trois qui revêtent une importante capitale à savoir : Vivre longtemps et une bonne santé, acquérir un savoir et avoir accès aux

ressources nécessaires pour jouir d'un niveau de vie convenable. Et c'est la notion du développement qui met les acteurs au centre de toute croissance.

Au nombre de ces acteurs à la base, se retrouvent la femme et l'homme.

Dans la commune de Dogbo, grâce à l'agriculture et au petit commerce, les femmes ont franchi le seuil domestique pour s'ouvrir à la sphère du travail. Mieux, de par ces activités et grâce aux multiples rôles qu'elles jouent, elles prennent une large part dans le développement économique de leur commune tout en contribuant de manière substantielle au pouvoir d'achat de leur ménage. A partir de cette contribution, on assiste à des foyers paisibles et harmonieux. Et cette harmonisation au sein des ménages apparaît comme une promotion de l'approche "Gender ". C'est cela qui amène à affirmer que « la femme est la racine fondamentale de la nation où se greffe tout apport et d'où part aussi toute floraison » Ba (2001 : 90). La femme béninoise rurale et celle de Dogbo en particulier, en plus de son rôle "traditionnel" d'épouse, de mère, de ménagère, de gardienne et d'éducatrice des enfants, est devenue, par la pratique du petit commerce et des technologies agricoles légères appropriées (deux aspects visibles de la ruralité) un acteur incontournable du développement rural. Le statut de la femme, son rôle et son travail dans la société doivent être appréciés à sa juste valeur. Ainsi, la question du genre, la justice sociale, l'équité se trouveront réglées, et les foyers connaîtront désormais la paix. Malheureusement, ce n'est pas ce qui est vécu. La pauvreté est une dure réalité qui persiste à Dogbo et les acteurs sociaux surtout féminins se trouvent confrontés. Pour sortir de la situation, il faut nécessairement définir et appliquer une politique d'incitations, ne visant que la restauration identitaire, au profit de la femme notamment en lui favorisant davantage l'accès au crédit. Il faudrait également que la femme cesse d'entretenir un complexe d'infériorité qui lui confère un manque de confiance en soi où c'est l'homme qui est son pilier et qui est prédestiné pour commander. Disons en un mot que la femme

elle-même doit avoir la détermination et la volonté de pouvoir se débarrasser de tout mythe de subordination et de manque de confiance afin d'acquérir une réelle confiance en soi et la capacité de pouvoir échanger, participer à la gestion du pouvoir aux côtés des hommes. Mais, les hommes doivent se rendre également compte qu'aucune société ne peut se développer avec la marginalisation d'une couche féminine majoritaire, à la prise de décision. Il est alors urgent de recourir aux voies et moyens pour impliquer les femmes à la gestion des affaires de la nation afin de lever le défi du sous-développement du Bénin.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ADAM CHABI Rakyatou, 2005, *Impact des services financiers sur les ménages pauvres de la Donga, Mémoire de maîtrise*, FASEG/UAC, Cotonou, p.134.

ALMEIDA (d), Adamon Grâce., 1997, *Coutumes ancestrales et droits de la femme au Bénin*, PNUD, Cotonou, pp.38-44.

AMOUZOUVI Dodji Moulero., 2009, *Le rapport de C2 du mémoire présenté à mon étudiant(e)*, Cotonou : Les Éditions du PIE, pp.4-12.

ANGERS Maurice., 1992, *Initiation pratique à la méthodologie des sciences humaines*, Anjou, CEC, 353p.

ARHAB Baya, 2004, « La décentralisation comme moyen de mobilisation pour le développement », in FERGUENE Améziane, *Gouvernance locale et développement territorial. Le cas des pays du Sud*, Paris: L'Harmattan.

BA Mariama., 1987, *Une si longue lettre* in Organisation Internationale de la Francophonie, *Egalité des sexes et développement*, Paris, pp.28-30.

BAKO-ARIFARI Nassirou, 2000, « Dans les interstices de l'Etat: des courtiers en col blanc... », in BIRSCHENK Thomas et *al.*

Banque Mondiale, 2012, *Egalité des genres et Développement, Rapport sur le devenir dans le monde*

BIROU Alain, 1966, *Vocabulaire pratique des sciences sociales*, Paris: Les Editions Ouvrières, 426p.

BISSILIAT Jeanne and *al.*, 2000, *Le genre : un outil nécessaire. Introduction à une problématique in cahiers genre et développement n°1*, Afed-Efi, l'Harmattan : Paris, pp.20-57.

BOKPE GNACADJA Huguette, 2005, « La convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes : point de mise en

œuvre et perspectives en Afrique de l'Ouest et du Centre », in Les Actes du Symposium sous-régional

BOSERUP Esther, 1983, *La femme face au développement économique*, Paris : PUF

BOTCHI MOREL Christine, 2008, *Femmes et développement durable en Afrique Noire: Essai de compréhension de la relation entre le contexte matrimonial Ajatado du Kufo et le développement durable*, Editions Universitaires Européennes, 368p.

BOUDON Raymond and al, 1990, *Dictionnaire critique de la Sociologie*, Paris : PUF ,3^{ème} éd., pp.12-15.

BOURDIEU Pierre 1998, *La domination masculine*, Paris: Seuil.

CARR Moor., 1978, « Appropriate technology for women », in *Appropriate technology*, Vol. 5, no 1,

Code des Personnes et de la Famille, 2002, Loi N° 2002-07 portant Code des Personnes et de la Famille, Présidence de la République, Cotonou : Presse de l'Imprimerie L. D. WHANNOU

Conférence Nationale du Bénin, 1990, Décret n° 90-40 portant convocation de la Conférence Nationale et Détermination de sa mission, 23 février

DADJO HOUINATO Mathilda Cica, 2014, Guide d'intégration du genre dans les Plans Départementaux de Développement Intégré ; ASSISTANCE TECHNIQUE AUPRES DU MINISTERE DE LA Décentralisation, de la Gouvernance locale, de l'Administration et de l'Aménagement du Territoire Europe Aid 132990/D/SER/BJ

DADJO HOUINATO Mathilda Cica, 2014, Guide d'intégration du genre dans les Plans de Décentralisation et de Déconcentration

DAHOUN M., 2013, « Evaluation de l'application de l'approche genre dans les programmes de développement communaux au Bénin » ; Institut National pour la Promotion de la Femme-Bénin.

DECAUX ALAIN., 1972, *Histoire des françaises*, paris : PUF, pp : 27-28.

DROY Isabelle., 1990, *Femme et développement rural*, Paris : Karthala

EDHOLM Fernand and al, 1982, *Conceptualisation des femmes, Nouvelles questions féministes*, pp: 37-69.

FNUAP, 2005, *Le droit et les devoirs de la femme béninoise*, FNUAP, Cotonou-Bénin, pp.34-67.

Fourn, E., 2009, *Genre et santé de la reproduction: quelle relation peut-on établir? Etude de cas du Bénin*, 3, Université d'Abomey-Calavi, Abomey-Calavi: 25 p

Fourn, E., et al, 2010, Absence des femmes au conseil communal : une forme de domination masculine à Bantè

GBAGUIDI Akpovi, 2000, *Permettre aux femmes de sauver le Bénin* in « Elire la femme aux postes de responsabilités », actes de la deuxième conférence quinquennale nationale sur le développement social au Bénin, Cotonou les 15,16, 17 octobre 2000, pp. 2-5.

GBOYOU Félicien, 2000-2001, Impact de la CLCAM sur les activités socioéconomiques d'une entité décentralisée: cas de la commune de Djakotomey (Couffo), Mémoire de Maîtrise de Sociologie-Anthropologie, FLASH, Université d'Abomey-Calavi.

Gouvernement Général de l'Afrique Occidentale Française, 1933, Colonie du Dahomey, Coutumier du Dahomey (Circulaire A. P. 128 du 19 mars 1931), Porto-Novo, Imprimerie du Gouvernement.

GRAWITZ Madeleine, 2000, *Lexique des Sciences sociales*, Paris : Dalloz, 7^{ème}.ed. p.45.

HOUESSO Bruno, 2003, « Promotion de la femme au Bénin. La réalité est encore loin », *Le Républicain*, 11 août, 3^{ème} année, n° 658.

INOUSSA OLODO S., 2012, Etude sur la discordance entre le poids économique des femmes et leurs sphères de prises de décisions. Rapport final de consultation pour l'INPF, Cotonou : INPF

INSAE, 2002, *Dynamique de la population au Bénin*, Cotonou, Direction des Etudes Démographiques, 132 p.

KAKAI Faust Hygin S., Analyse par genre de la participation et de la sous-représentativité des femmes au sein des instances décisionnelles et décentralisées au Bénin, *Perspectives et Sociétés*, n°1, janvier 2010

La chenmann, G., 2006, « Structuration par genre de l'enclassement trans-local de l'économie. Exemples d'Afrique de l'Ouest » In *APAD*, 20: 1– 24.

MBAYA Rémi., 2001, « *Aspects socioculturels de la pauvreté dans les micro-entreprises du secteur informel au Congo-Kinshasa* », in *Développement et Coopération* n°5

MEILLASSOUX Claude., 1975, *Femmes, greniers et capitaux*, Paris : Maspero, pp : 45-50.

NGOMA-BINDA Pierre, 1999, *Rôle de la femme et de la famille dans le développement. Argument pour la Justice et l'Egalité entre les Sexes*, Kinshasa : Institut de Formation et d'Etudes Politiques, pp.12-32.

ODOUBOU Solange, 2003, *Contribution de la Femme rurale à l'épanouissement des ménages*, UAC : INJEPS, pp.34-45.

ONU, 1995, *Rapport de la conférence sur la femme*, Beijing, Chine, pp.34-43.

QUIVY Raymond & VAN CAMPENHOUDH Luc, 1995, *Manuel de recherche en sciences sociales* ; 2^e éd., Paris : DUNOD, pp.10-56.

Rapport sur le développement humain au Bénin, 1998, PNUD, octobre

REFAMP/BENIN, 2002, *rôle de la femme dans la consolidation de la démocratie et la paix*, FNUAP, Cotonou, 210p.

ROZENBUM Marr, 2003, *Développement durable dans un monde dynamique : améliorer les institutions, la croissance et la qualité de vie*, ESKA : PUF, pp.45-47.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 1995, *Anthropologie et développement*, Paris : Karthala, APAD, pp.12-23.

Olivier de Sardan Jean-Pierre, 2003, *Technologies paysannes et développement endogène : Une étude comparative dans les provinces de Bandundu et du Bas-Congo en République Démocratique du Congo*, Berlin : Verlag Dr. Köster, pp.23-45.

Sohinto, D., 2001, « Questions du genre liées aux conflits fonciers: impact sur la production durable des vivriers au Sud-Bénin » In *Afrique et développement*, XXVI: 67 – 88

TINGBE-AZALOU A., 2008. « *Evaluation des stratégies nationales de lutte contre la pauvreté (OSD, SCRP, OMD, etc.) : regard d'un socio anthropologue* ». In HCGC (éd.), *Forum national de concertation - Les réalités de la pauvreté face aux défis des objectifs du millénaire pour le développement*. Cotonou : HCGC, PNUD, UNDEF : pp. 63-89.

VILLERS (de) Gérard., 1992, « *Petite économie marchande et phénomènes informels en Afrique* », in *Economie populaire et phénomènes informels au Zaïre et en Afrique*, Les Cahiers du CEDAF-ASDOC STUDIES, p.34.

ANNEXES

GUIDE D'ENTRETIEN INDIVIDUEL

Identification

Nom :

Prénom :

Age :

Sexe :

Niveau d'instruction

Nombre d'enfants :

Situation matrimoniale :

Points de discussion

Les activités de production économique

La quantité et qualité du rendement -la production

Le mode de production - en coopérative ou seul

Les moments de repos -les fréquences

Le contrôle du revenu - les entrées et les sorties de l'argent

La gestion du revenu dans le ménage - les décisions et dépenses

La domination par rapport à l'investissement dans le ménage

La connaissance sur le rapport homme/femme dans la commune

Les aspects du développement de la commune- forces et faiblesses

La contribution des hommes/femmes au développement

Le domaine, le point et le moyen d'épanouissement

Le niveau d'alphabétisation (éducation-instruction)

Le degré d'implication de la femme aux prises de décisions importantes

Les possibilités de transformations économique, sociale et culturelle de la localité

Questionnaire

Ce questionnaire est adressé aux femmes de Dogbo. Il vise notamment à faire un sondage d'opinions, à appréhender leur niveau de participation à l'élaboration des outils de développement communal et à l'opérationnalisation des orientations stratégiques de développement définies dans le Plan de Développement Communal de Dogbo. Il vise également à recueillir des opinions sur leur capacité de production et les handicaps sérieux à leur épanouissement.

L'étude est destinée à la soutenance d'un mémoire de DEA de Sociologie de développement.

Merci pour votre sincère et précieuse contribution.

I-Identification

Nom (facultatif) :

Prénoms :

Age :

Sexe :

Niveau d'instruction :

Nombre d'enfants :

Situation matrimoniale :

Questions

1. Connaissez-vous le Plan de Développement Communal ?

Oui Non

Si oui, comment en avez-vous été informé-----

2. Selon vous, qu'est-ce que le Plan de Développement Communal ? -----

3. Connaissez-vous d'autres outils de planification du développement de la commune ?

Oui Non

Si oui, les citer-----

4. Avez-vous participé à l'élaboration de l'un de ces documents ?

Oui Non

Si oui, quels rôles avez-vous joués ?-----

5. Avez-vous participé à la mise œuvre des orientations stratégiques définies dans lesdits documents ?

Oui Non

Si oui, quelles places avez-vous occupées ?-----

6. Appartenez-vous à un parti politique ?

Oui Non

Si oui, le ou lesquels ?-----

7. Comment avez-vous y accéder ?-----

Avez-vous des responsabilités au sein de ce parti ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?-----

8. Etes-vous souvent consulté lors des prises de décisions touchant la vie du parti ?

Oui Non

Si oui, votre proposition est-elle prise en compte ?-----

Si Non, pourquoi ?-----

9. Les leaders politiques arrivent-ils à positionner en bonne place les femmes sur les listes électorales ?

Oui Non

Si oui, à quelles positions souvent ?-----

Si non, pourquoi ?-----

10. Quelles sont les activités de production que vous menez ? -----

11. Ces activités améliorent-elles les recettes internes de la commune ?

Oui Non

Si oui, comment ?-----

12. Ces activités vous permettent- elles de satisfaire à vos besoins ?

Oui Non

Si oui, quels sont les besoins couverts (domaines) ?-----

13. Êtes-vous seul à mener ces activités ?

Oui Non

Si oui, pourquoi ?-----

Si non, avec qui ? -----

14. Accordez –vous des temps de repos ?

Oui Non

Si Oui, comment ?-----

Si non, pour quelles raisons ?-----

15. Avez-vous accès aux microcrédits ?

Oui Non

Si oui, à hauteur de combien? -----

Si non, pourquoi ?-----

16. Avez-vous vraiment besoin des microcrédits ?

Oui Non

Si oui, à quelle hauteur ?-----

Si non, pourquoi ?-----

17. Avez-vous accès à la terre ?

Oui Non

Si oui, par quel mode ?-----

Si non, pourquoi ?-----

18. Avez-vous des difficultés ?

Oui Non

Si oui, lesquelles ?-----

19. Ces difficultés proviennent-elles des inégalités sociales ?

Oui Non

Si oui, ces inégalités sont-elles liées à :

-votre situation matrimoniale ?-----

-Votre nature de femme ?-----

-L'organisation de la société ?-----

-D'autres ?-----

Merci!

Grille d'observation

Département :.....

Commune :.....

Arrondissement :.....

Quartier : -----

Situation précise du lieu :.....

Description du site (lieu de l'enquête)

Paramètres	Description
Délimitation géographique du site
Individus présents (sexe, nombre, langue, ethnie, etc.)
Activités observées
Ustensiles et outillages
Technologies pratiquées
Organisation/Responsabilités

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	1
DEDICACE.....	2
REMERCIEMENT	3
SIGLES ET ABREVIATIONS	4
Liste des tableaux	5
Liste des photos.....	5
Liste des figures.....	5
Résumé.....	6
SUMMARY	7
INTRODUCTION.....	8
PREMIERE PARTIE : CADRE THEORIQUE, PHYSIQUE ET METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE	11
CHAPITRE I : CADRE THEORIQUE ET PHYSIQUE DE LA RECHERCHE	12
A-CADRE THEORIQUE DE LA RECHERCHE	12
1. Problématique.....	12
1.1- Problème	12
1.2- Hypothèses de travail	16
1.3-L'Objectif général	16
1.3.1- Objectifs spécifiques	16
B-CADRE PHYSIQUE DE LA RECHERCHE	17
1.4- Délimitation du champ de la recherche.....	17
1.5-Justification du choix du sujet et du cadre de la recherche	19
1.5.1- Justification du choix du sujet.....	19
1.5.2-Justification du choix du cadre de la recherche.....	20
1.5.3. L'organisation sociale de la commune de Dogbo	21
1.5.4. Le dynamisme des organisations féminines	22
1.5.5. L'économie de la commune	22
CHAPITRE II : APPROCHE CONCEPTUELLE ET ETAT DE LA QUESTION.....	25
A- APPROCHE CONCEPTUELLE	25
B-ETAT DE LA QUESTION	28
CHAPITRE III : CADRE METHODOLOGIQUE DE LA RECHERCHE.....	36
1-Sources de l'enquête	36
2. Population cible et échantillonnage.....	38
2.1. Population cible.....	38
2.2. Echantillonnage	39
3. Mode de collecte et de traitement des données	40

3.1.Mode de collecte des données	40
3.2.Mode de traitement des données	43
DEUXIEME PARTIE : PRESENTATION DES RESULTATS	45
CHAPITRE IV : FEMME RURALE DE DOGBO ET CHAMP D'INVESTISSEMENT D'ACTIVITES.....	46
1-Typologie des activités exercées par les femmes rurales de Dogbo	46
2-Les AGR de la femme rurale de Dogbo : source de recettes fiscales pour la commune.....	49
CHAPITRE V : ANALYSE DES PROBLEMES LIES AU DEVELOPPEMENT DE DOGBO DANS LE CONTEXTE DE LA DECENTRALISATION	54
1. Participation des acteurs a la gestion des affaires locales	54
1.1 Participation des femmes rurales de Dogbo à l'élaboration du Plan de Développement Communal, deuxième génération (PDC 2) et le Plan Annuel d'Investissement (PAI).....	54
1.2-Participation des femmes à l'élaboration et à l'exécution du budget communal	57
1.3- Détermination du niveau général d'instruction et d'alphabétisme et la place au plan politique des femmes rurales de DOGBO au cours des deux premières mandatures de l'exercice de la décentralisation.....	59
1.3.1- Niveau d'instruction et d'alphabétisme des femmes rurales de Dogbo	59
1.3.2-Participation de la femme à la gestion du pouvoir local	64
TROISIEME PARTIE : ANALYSE DES RESULTATS	67
CHAPITRE VI : LA FEMME RURALE DE DOGBO : ACTRICE DU DEDANS ET DU DEHORS	68
A- LA FEMME RURALE DE DOGBO DANS LE MENAGE	68
B-FEMMES RURALES ET PRISE DE DECISION DANS LES SPHERES DOMESTIQUE ET PUBLIQUE	74
CHAPITRE VII: DES RAPPORTS SOCAUX INEGALITAIRES A LA FEMINISATION DE LA PAUVRETE FINANCIERE	79
A- DES RAPPORTS HOMMES / FEMMES AUX INEGALITE SOCIALES	79
B - FEMINISATION DE LA PAUVRETE FINANCIERE A DOGBO	84
1-Accès aux ressources foncières.....	85
2-Accès au prêt et au crédit	86
CONCLUSION	91
REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES	94
ANNEXES	99
TABLE DES MATIERES.....	105